Deuxième Année. - N° 30. Le Numéro : 25 centimes 20 Juillet 1912.

Le Courrier Cinématographique

Entrepreneurs de Prise de Vues!

PATHÉ FRÈRES

vous rappellent qu'ils achètent **TRÈS CHER** les **TRÈS BONNES** scènes à présentation sur l'écran

être édité par **PATHÉ FRÈRES**

c'est plus qu'une réussite — mieux qu'une affaire

C'est une consécration!

A la suite de leur dernière publicité

PATHÉ FRÈRES

ont vu les offres de vente de négatifs venir si nombreuses des

QUATRE COINS DU MONDE

qu'ils sont dans l'**OBLIGATION** de **SÉLECTIONNER** les vues qui leur sont présentées.

Seules toutes les idées, toutes les réalisations originales peuvent les intéresser;

Il est donc inutile de présenter des scènes qui n'offriraient pas une réelle note de Progrès.

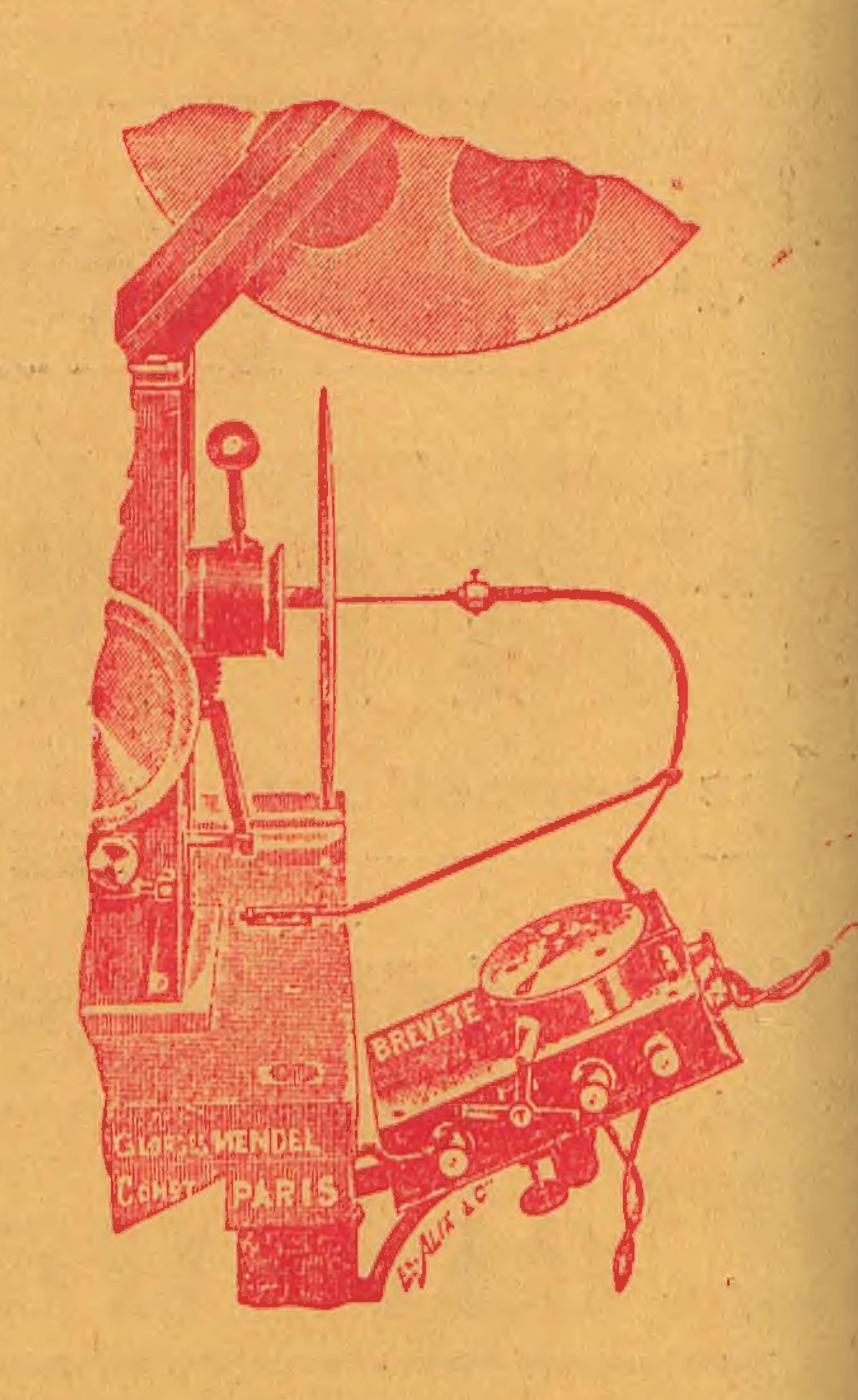
Ils achètent TRÈS CHER, mais ils veulent TRÈS BIEN

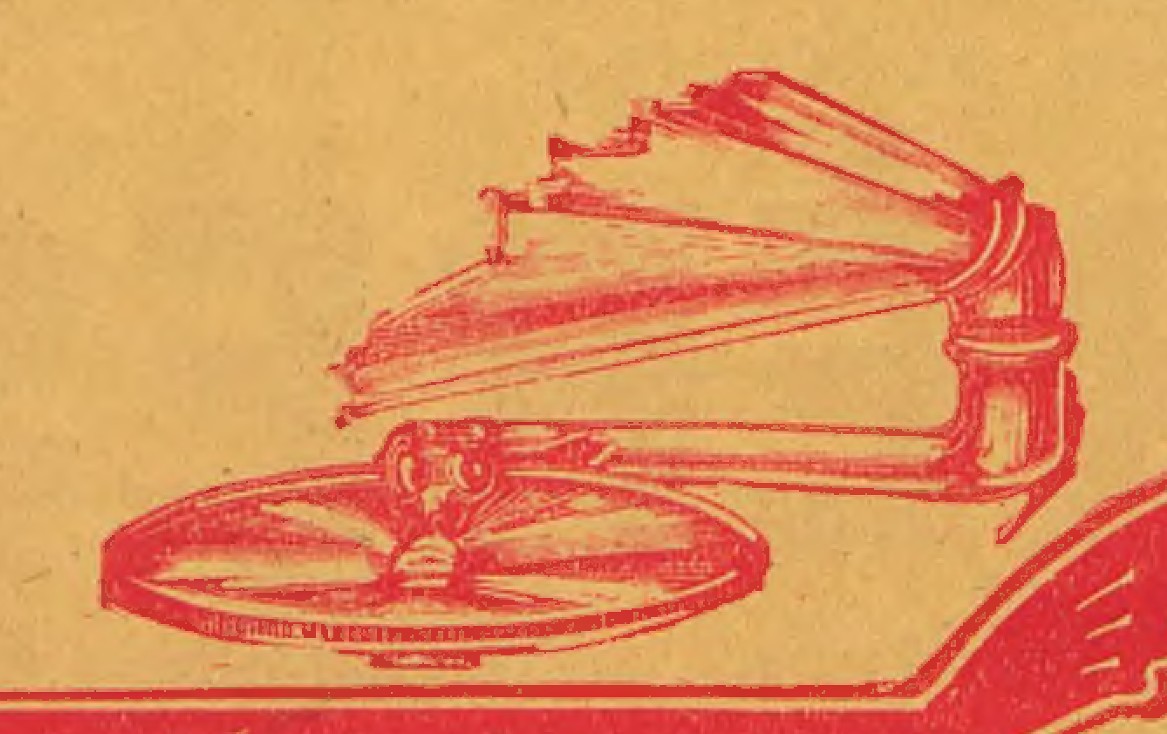


Le "Chantant"

s'adapte **instantanément**
sur **tous** les Cinématographes

MARCHE AVEC OU SANS ÉLECTRICITÉ





UN CINÉMATOGRAPHE
sans
SYNCHRONISME
MENDEL
c'est une jolie femme
qui serait muette....

G. Mendel

Constructeur breveté en tous pays



10 et 10bis, Boulev. Bonne-Nouvelle - PARIS

TÉLÉPHONE: 213-11 ADR. TÉL.: PHOTOCINÉ

Les plus jolis films CHANTANTS sont enregistrés au Synchronisme MENDEL.

CATALOGUE FRANCO

La semaine prochaine le meilleur comique sera



Bébé adopte un Petit Frère



357 m. - Sup. aff. coloriée. - Réductions d'aff. en couleurs. - Notice spéciale.

Société des Etablissements Gaumont

KINEMACOLOR (Sauf la Seine)

LE FILM JOURNAL

GRANDES EXCLUSIVITÉS

EXCLUSIF FILM C°

Anciennement SAINT-LAZARE FILM

105, Rue Saint-Lazare, 105 — PARIS

Adresse Télégraphique : EXLUSIFILM

CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF POUR LA FRANCE

Exclusif Film C°

(Anciennement SAINT-LAZARE FILM)

a l'honneur d'informer **Messieurs les Exploitants** de Paris et du département de la Seine qu'elle y fait elle-même **la location directe** de **ses exclusivités** et du **Film Journal.**

BUREAUX :

105, Rue Saint-Lazare, 105 -- PARIS

(Au Premier)

Adresse Télégraphique : EXLUSIFILM, Paris

TÉLÉPHONE 281-44

Deuxième Année. - N° 30. Le Numéro : 25 centimes. 20 Juillet 1912.

Le Courrier Cinématographique

ORGANE HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT DE LA CINÉMATOGRAPHIE
DES ARTS, SCIENCES ET INDUSTRIES QUI S'Y RATTACHENT

ABONNEMENTS :
FRANCE
Un an . . . . 10 fr.
ÉTRANGER
Un an 12 50

Directeur : CH. LE FRAPER
Rédaction et Administration :
95, Boulevard de Magenta, PARIS
TÉLÉPHONE 456-33

LA PUBLICITÉ
est reçue
aux Bureaux du Journal

Pourquoi pas ?

Les météorologistes ont été, cette année, exceptionnellement, d'une précision mathématique. Leurs prédictions se sont réalisées de point en point.

Il fait à Paris une chaleur sénégalienne. Le ciel se refuse à nous envoyer l'agréable brise ou l'averse vivifiante qui rafraîchirait si bien nos poumons enflammés. Quant au thermomètre, il grimpe, il grimpe! Le voici à des altitudes vertigineuses où il semble se complaire puisqu'il ne condescend point à les quitter pour rassurer nos infortunés directeurs.

Pendant l'intolérable chaleur des journées torrides que nous traversons, nul ne songe à s'enfermer dans un établissement. Les plus beaux spectacles tombent à plat. Tous les efforts sont annihilés par la grande lassitude des hommes qui éprouvent le besoin impérieux de se retremper dans le calme d'un séjour au grand air, loin de la fièvre brûlante de la grande ville. On veut à tout prix respirer.

La chaleur, les beaux jours ensoleillés favorisent donc l'exode en masse des citadins vers une verte campagne, ou la plage à la mode. Les plus riches partent pour un mois ou deux ; les autres se contentent d'excursions dominicales que favorisent les agences de voyages à prix réduits.

Cela est donc un fait absolu. On quitte la ville en été. Ceux que leurs occupations retiennent, ceux qui n'ont pas les moyens de s'éloigner, se gardent en tous cas d'aller s'enfermer dans les salles de spectacles. La hausse du thermomètre correspond donc mathématiquement à une chute générale, irrémédiable, des recettes des spectacles. Il y a belle lurette que les théâtres, les cafés-concerts, les music-halls, ont compris. Aussi prévoient-ils tous une période de trêve, une "*clôture annuelle*" de quelques semaines pendant laquelle ils laissent reposer leur clientèle et préparent une réouverture sensationnelle.

Le cinéma, durant quelques années, alors qu'il était à son aurore et qu'il exerçait sur la foule le prodigieux attrait de toutes les nouveautés, put passer outre. On vit même des exploitations estivales réaliser dans des théâtres en clôture de fortes recettes... Mais ces temps bénis ne sont plus! Tout en restant la plus prodigieuse industrie qui soit, nous devons subir la loi commune et nous conformer aux règles économiques générales.

Le cinéma s'est tassé. La concurrence est un grand régulateur. Elle a réduit les proportions des rapports de notre industrie, et nous en arrivons à faire produire à nos salles, en travaillant beaucoup, avec méthode, un bénéfice moyen que rien ne saurait augmenter, mais que la plus petite fausse manœuvre est susceptible de diminuer.

Les salles de spectacles cinématographiques se sont multipliées. Elles sollicitent partout, dans les quartiers les plus reculés ou les plus à la mode, une clientèle fatiguée, devenue fugace et infidèle. Il me semble que les directeurs habiles ne devraient pas hésiter à donner un renouveau à leurs exploitations en fermant pendant une période dont ils fixeraient eux-même la durée. Ils en profiteraient pour apporter quelques améliorations à l'agencement général de leur salle. Ils pourraient y faire aussi quelques embellissements. Cela leur permettrait de prendre un peu de repos et d'en donner à leur personnel surmené par un travail fébrile ininterrompu.

Je suis intimement persuadé que la réouverture à grand renfort de publicité donnerait un regain de vigueur à leur affaire et que la clientèle, un moment privée de son spectacle favori, y reviendrait en masses.

Cette trêve d'exploitation donnerait en même temps aux éditeurs la facilité de produire avec moins d'intensité et plus de profit.

Quant aux loueurs, ils se constitueraient une réserve de beaux films qu'ils pourraient sortir avec intérêt au moment le plus favorable de l'exploitation. Et qui sait! Nous réussirions peut-être du même coup, à

libérer le marché des *premières semaines* insupportables et coûteuses !

Amis cinématographistes, affranchissez-vous de la tyrannie d'une routine anti-commerciale. Ouvrez des cinés en plein-air si vous en possédez le moyen. Si non, fermez tout simplement votre exploitation, offrez-vous une *clôture annuelle*, si courte soit-elle, — vous vous en trouverez bien. Vos recettes s'en ressentiront à la reprise, votre santé aussi.

CHARLES LE FRAPER.

A Marseille

Le Maire de Marseille vient de faire publier dans les journaux de la région l'information suivante :

« Le maire de Marseille informe les personnes qui ont l'intention d'ouvrir des établissements cinématographiques qu'elles doivent lui faire parvenir, au moins un mois avant la date fixée pour l'ouverture, pour être soumis à l'examen de la commission des théâtres, un plan de l'aménagement de la salle et un plan de l'installation électrique. Tout retard apporté dans la remise de ces pièces pourrait avoir pour conséquence de différer la date de l'ouverture de l'établissement ».

Tant que M. Chanot ne prendra que des décisions comme celles-là il ne mécontentera personne dans la corporation. Tous nos collègues recherchent en effet le maximum de garanties pour leurs fidèles clients. Ils ne seront certes pas fâchés d'ouvrir leurs salles avec l'apostille officielle d'un homme aussi distingué et d'un magistat municipal de la valeur du maire de Marseille.

La Ciné-Encyclopédie

La Ciné-Encyclopédie comprend deux choses :

a) Une série complète de vues puisées dans les collections de tous les Editeurs de films du monde entier, constituant dans leur ensemble un vaste programme d'enseignement utilisé par l'image animée ;

b) Une suite de brochures abondamment illustrées correspondant chacune à un des films choisis, véritable étude scientifique de la vue, permettant aux professeurs, aux instituteurs, aux pères de familles, de fournir **avant** à leurs enfants toutes les explications désirables pour comprendre la vue et aux élèves de relire **après**, avec gravures à l'appui, tout ce qui concerne ce qu'ils ont admiré.

Elle a pour but de confondre dans une union étroite le livre, *description écrite*, et le cinéma, *description vivante*, afin que l'auditeur, enfant ou adulte, puisse aisément comprendre le film projeté et retenir sa signification.

Le choix des films a été fait d'après les conseils de maîtres expérimentés.

La rédaction des brochures a été confiée à des personnalités éminentes de la Science, de l'Art et de l'Enseignement.

Les brochures sont destinées aux maîtres, aux parents, aux élèves. Les premiers les lisent d'abord, les commentent avec les enfants et en remettent un exemplaire à ces derniers.

Elles doivent donc être utilisées *Avant* le cinéma. *Après* que les enfants ont vu défiler le film, ils peuvent, si on a soin de leur permettre de conserver la brochure, relire celle-ci.

Ils peuvent ainsi se constituer, à peu de frais, une véritable encyclopédie de *souvenirs cinématographiques*.

Faut-il encore résumer les avantages d'un pareil travail :

Syllabus tout préparé évitant aux professeurs des recherches souvent longues et difficiles ;

Documentation aussi complète que possible sur toutes les questions importantes auxquelles le cinéma peut s'appliquer ;

Préparation immédiate des leçons à donner aux élèves ;

Mode d'enseignement plein d'attrait pour les enfants, méthodiquement raisonné par la compréhension par eux de toutes les vues projetées ;

Organisation d'une grande simplicité, les séances pouvant se donner dans les écoles pourvues d'un poste de projection **ou dans les établissements de cinéma existant dans presque chaque localité** ;

Organisation de séances suivant un plan déterminé par les nécessités de l'enseignement réalisant de véritables synthèses géographiques, scientifiques, techniques, etc.

Tout ce que nous avons dit des Ecoles s'applique aux familles ; tout ce que nous avons dit des maîtres s'applique aux parents.

Ceux-ci pourront, de même que les premiers, trouver dans nos brochures de quoi préparer leurs fils et leurs filles à recevoir du cinéma des leçons utiles et agréables.

CH. HENDRICKX,
140, rue de Cologne, à Bruxelles.

Un écran merveilleux

L'idéal d'un Directeur de Théâtre-cinématographique est de posséder une projection lumineuse et nette.

En effet une belle projection peut seule mettre en valeur un beau spectacle. Jusqu'à ce jour il fallait pour l'obtenir une intensité lumineuse considérable correspondant à une grosse dépense de courant électrique.

La science n'avait pourtant pas dit son dernier mot. Elle vient en effet de doter notre industrie d'un merveilleux écran, avec lequel, tout en réalisant 65 o/o d'économie de courant, on obtient des résultats inconnus jusqu'à ce jour.

On peut voir le nouvel écran au Gab-Ka, 27, boulevard des Italiens, à Paris.

M. Kahn, l'aimable directeur, a pris l'initiative de le mettre à l'essai. Il en est, dit-il, entièrement enchanté.

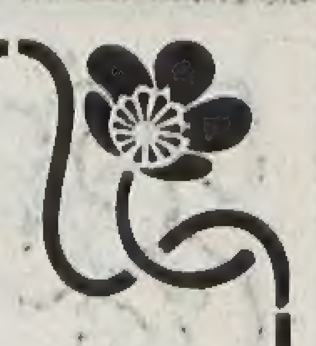
Nos collègues peuvent aller au Gab-Ka. M. Kahn les y invite. Ils se rendront compte de visu que je n'exagère pas.

Je reparlerai d'ailleurs de cette intéressante invention, puisqu'elle est susceptible de contribuer au succès général d'une exploitation.

LE MAUVAIS ŒIL.







M. P. Sales Agency

37, Rue de Trévise — PARIS

TÉLÉPHONE : 234-80

Télégramme : Kalubio-Paris

La plus forte Maison de Représentation du Monde

EXPLOITANTS, CHOISISSEZ







WELT-FILM



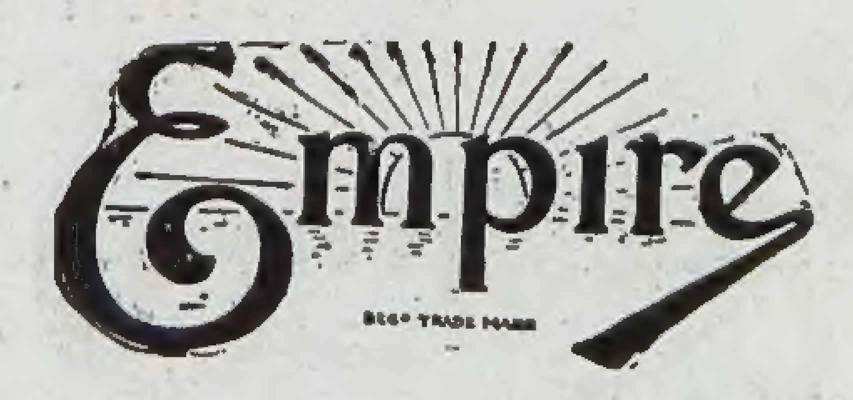


M. P. S. A.



YOSHIZAWA





CABOT

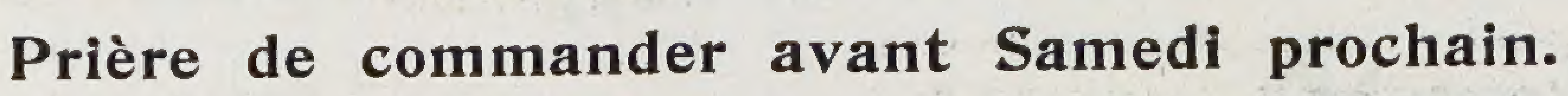


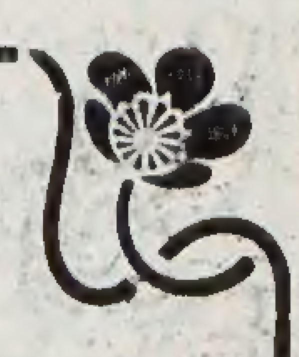
MIKADO-FILM

BARKER-FILM



PRÉCISION-FILM


La M. P. SALES AGENCY est toujours disposée à accepter la représentation de toute bonne maison d'édition



Prière de commander avant Samedi prochain.

Tous nos films sont impressionnés sur Pellicules " EASTMANN-KODAK ".


EXPLOITANTS! Méfiez-vous des Imitations

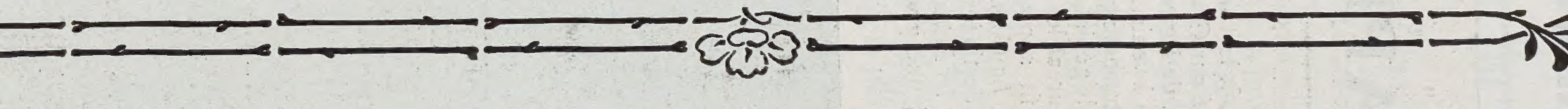
LE CHANCELIER NOIR

Le Film à succès est édité

par la

NORDISK

3 superbes affiches en couleurs



Représentant pour la France, la Belgique et l'Amérique du Sud

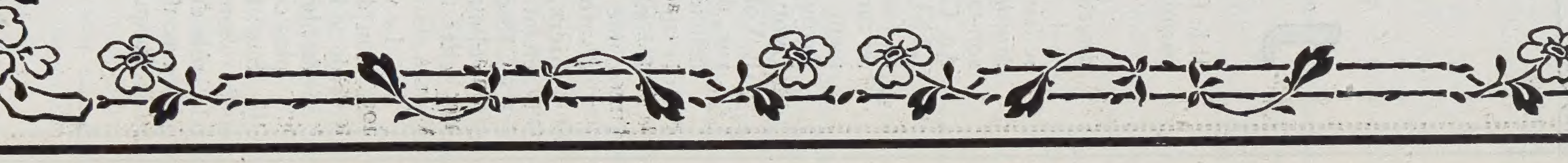


19, RUE RICHER, 19 - PARIS

Téléphone : 303-91 ◇ Adresse Télégraphique : AUBERFILM

14, rue Victor-Hugo, Lyon — 70, rue de Paris, Lille

- 12, rue Mouslier Marseille - 17, Avenue du Roi, Bruxelles



Silhouettes Cinématographiques

M. Paul CAPELLANI

Jeune lauréat du Conservatoire, où il suivit avec profit les précieux enseignements de ce maître qu'est Le Bargy, M. CAPELLANI fut immédiatement engagé par Gémier à la Renaissance. Il y créa avec une rare sûreté le rôle de Camille Desmoulins, du *14 juillet*, de Romain Rolland.

Puis Antoine, qui sut nous révéler tant de talents à venir, engagea ce jeune premier plein de promesses. Il le façonna avec l'air que l'on sait, et, boulevard de Strasbourg comme à l'Odéon, CAPELLANI fut en tête parmi l'élite de la merveilleuse compagnie que sut réunir le génial directeur.

Ses créations dans *l'Apprentie* et *Son père* lui valurent les plus élogieuses chroniques.

Puis, à la Renaissance, auprès de Guitry, il se fit applaudir dans *l'Emigré*, de Paul Bourget. Sous la direction Tarride, c'est *Une femme passa*, *Mon ami Teddy*, *La Gamine*, *Le Scandale*.

Gémier, qui préside avec tant de bonheur aux destinées du Théâtre Antoine lui donna l'occasion de se faire applaudir dans *Le Bonheur*, d'Albert Guinon, et *les Petits*, de Nepoty. Actuellement, c'est dans *Ames sauvages*, de Severin-Mars et Camille Clermont, que le jeune premier fit admirer ses qualités exceptionnelles, son talent sobre et fin, son élégance, sa maîtrise indéniable.

Au Cinématographe, M. Paul CAPELLANI, malgré sa jeunesse, est le doyen de l'excellente troupe de la S. C. A. G. L. Sa carrière cinématographique est intimement liée à la célèbre marque. Nous l'avons applaudi dans le **Courrier de Lyon**, dans **l'Illusion des yeux**, dans le **Voleur d'amour**, **Cyrano de Bergerac**, dans le **Chef d'œuvre**, auprès de la délicieuse Napierkowska dans la **Bohême**, la superbe adaptation de la célèbre *Vie de Bohême* de Murger, où il fut un Rodolphe d'une vérité saisissante. Il fut aussi de la distribution de la **Fille des Chiffonniers**, le beau drame au succès à peine éteint.

Et combien d'autres que nous passons volontairement sous silence, car il faudrait citer toutes les productions de la S. C. A. G. L.

Le voici maintenant en pleine possession de son incontestable talent. Il vient de se faire remarquer et applaudir une fois de plus dans la superbe reconstitution du plus célèbre de tous les romans d'Eugène Sue : **Les Mystères de Paris.**

Son triomphe fut éclatant dans le beau rôle du prince Rodolphe qu'il sut camper avec une rare énergie et une fidélité remarquable.





Phot. Dupont-Emera

En toutes choses il faut considérer la fin

On ne saurait croire comme cette vieille maxime du vieux La Fontaine est difficile à suivre. Les hommes ont des tendances à la panique. Il faut un rien pour remuer les masses profondes de toute une corporation. Je viens encore de mesurer avec quelle facilité on s'insurge contre n'importe quoi, contre n'importe qui, à l'occasion des mesures prohibitives isolées qui furent prises, contre quelques-unes de nos pièces cinématographiques, par une infime minorité de magistrats municipaux français.

Certes ! notre grand et spirituel confrère G. de Palowski a mille fois raison dans son humoristique éditorial de mercredi dernier, quand il dit :

« Ces faits de tyrannie locale sont quotidiens. Ils « ne méritent pas qu'on s'en émeuve. Au début de la « locomotion automobile, ils furent innombrables. « Certains maires décidaient que deux voitures ne « pourraient se dépasser qu'en marchant à la même « allure. D'autres forçaient les autos à imiter le pas « d'un cheval. L'événement fut sans gravité. »

Sans être plus alarmé que notre distingué confrère, le Syndicat Français des Directeurs de Cinématographes a cru bon d'adresser une protestation collective au Ministère de l'Intérieur, en laissant aux intéressés directs, c'est-à-dire aux auteurs des films interdits, le soin, s'ils le jugent opportun, d'en appeler aux tribunaux administratifs.

Notre démarche a-t-elle produit un résultat? Les maires ont-ils compris l'arbitraire de leurs rigueurs? Je l'ignore, mais ce que je constate, c'est qu'aucun autre maire n'a manifesté son hostilité contre le cinéma depuis notre intervention amiable.

Nous souhaitons maintenant que les maires de Belley, Menton, Lyon, Marseille, Bordeaux, Roubaix, Lille, Remiremont, Toulon et la Rochelle reviennent à de meilleurs sentiments.

Il est certain qu'il ne s'agit que d'une mesure exceptionnelle et que nos collègues continueront là, comme partout, le libre exercice de leur industrie.

Pétition remise le 13 Juillet par le Syndicat Français des Directeurs de Cinématographes à M. le Ministre de l'Intérieur

Le Syndicat des Directeurs de Cinématographes à M. le Ministre de l'Intérieur, à Paris.

Monsieur le Ministre,

Au nom du Syndicat Français des Directeurs de Cinématographes, du Syndicat du Sud-Est et des organisations professionnelles du Nord et du Pas-de-Calais ; au nom de la grande majorité des Editeurs et Loueurs de films ; au nom de tous les Cinématographistes, nous avons l'honneur d'appeler votre attention sur la situation équivoque qui nous est faite par les municipalités, dans certaines villes de France.

Un éditeur de films ayant cru pouvoir mettre en scène, sans intention malveillante, sous forme de drame cinématographique, la randonnée sanglante des bandits en automobile, les maires de Belley, Menton et Lyon, interdirent successivement l'exhibition publique de ces films sur leur territoire.

Il est, en effet, hors de doute que c'est faire œuvre immorale et funeste que d'exciter les mauvais instincts des foules. Il est déplorable que l'on puisse se servir aussi librement du cinématographe pour répandre dans le public des idées malsaines de crime et de férocité.

Le Syndicat Français, dans ce cas exceptionnel, particulier, sans aucune arrière-pensée, se référant d'ailleurs aux vœux formulés, pour la moralité des films, aux Congrès cinématographiques internationaux de Bruxelles et de Paris, approuva les décrets des maires précités.

Faisant état de notre approbation restreinte, d'autres maires, perdant de vue la réalité des faits, obéissant à l'influence d'une presse hostile, prirent également des arrêtés d'interdiction, mais inconsciemment généralisèrent leurs considérants jusqu'à leur donner l'allure arbitraire d'une censure municipale.

Or, la censure est abolie en France par la loi, depuis 1902. Le théâtre, le music-hall et le café-concert exercent leur industrie librement. Nous demandons respectueusement, Monsieur le Ministre, qu'on nous traite comme tous les autres citoyens et qu'on ne prenne pas à notre égard des décrets d'exception.

Il est entendu que le cinématographe est l'éducateur idéal ; il est certain que son écran est merveilleusement placé pour traiter les problèmes scientifiques ou sociaux les plus élevés. Mais le cinéma est un art. Il a le droit d'interpréter toutes les beautés de la littérature et du théâtre classique ou moderne.

C'est pourquoi nous protestons contre toutes les interdictions dernièrement prononcées contre nos pièces cinématographiques. La forme trop générale des décrets municipaux constitue une atteinte à la liberté commerciale. Elle pourrait devenir le point de départ d'abus difficiles à réprimer et de désagréments multiples pour les cinématographistes.

Le cas exceptionnel des films mettant en scène la bande tragique, fait l'objet d'un recours au Conseil d'Etat que les éditeurs de ces films ont introduit dans le but de trancher la question de principe.

Le Syndicat Français n'a pas l'intention, quant à présent, d'en appeler à une juridiction nationale tant il est persuadé qu'il n'y a là qu'un malentendu qu'il suffit de signaler pour le faire cesser.

C'est pourquoi, au nom de tous ses adhérents, il vous prie, Monsieur le Ministre, de vouloir bien examiner la situation et rassurer les cinématographistes Français alarmés par la recrudescence inquiétante des mesures prohibitives.

Confiants dans votre haut esprit d'équité, nous remettons entre vos mains l'avenir de notre corporation, jusqu'ici prospère. On ne saurait l'arrêter dans son essor sans compromettre gravement l'équilibre général et la vitalité de l'industrie tout entière.

Nous espérons, Monsieur le Ministre, que vous userez de votre bienveillante influence auprès des intéressés. Il importe que la situation soit précisée, sous une forme excluant totalement l'arbitraire et nous comptons que votre puissante intervention remettra les choses au point et ren-

dra au marché cinématographique l'indépendance dont il a besoin pour vivre.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre considération respectueusement dévouée.

L. BRÉZILLON, Directeur du Palais des Fêtes, Président du Syndicat Français ;

MARIN, Directeur de l'Alhambra-Cinéma, Vice-Président ;

JALLON, Directeur du Cinéma Saint-Ouen, Secrétaire ;

FERRET, Directeur du Cinéma-Brasserie Rochechouart et du Cinéma des Bosquets, Secrétaire-Adjoint ;

MEILLAT, Directeur du Nouveau Cinéma, Trésorier ;

MARCHAL, Directeur de l'Olympic Cinéma ; COLOMIÈS, Directeur du Cinéma Keller ; JUSTRABO, Directeur des Cinémas Voltaire et Parmentier ; REGAIRAZ, Directeur du Consortium Cinéma, Membres du Bureau ;

CH. LE FRAPER, Directeur du *Courrier Cinématographique*, Membre d'honneur.

La pétition des Directeurs de cinémas était appuyée d'un volumineux dossier composé des protestations unanimes des Editeurs de films et des Loueurs. Il nous est difficile de les publier toutes. Voici les principales :

Marseille 313 22 8 23 h. 50.

Brézillon, 199, Rue St-Martin, PARIS.

Donnons pouvoirs au Syndicat Français pour protester près Ministère sur abus maires au sujet films subversifs.

RICHEBÉ

Syndicat des Loueurs et Exploitants du Nord et du Pas-de-Calais
à Lille, Nord

Lille, le 9 Juillet 1912.

Monsieur le Président du Syndicat Français des Directeurs de Cinématographes, PARIS

Monsieur,

Comme suite à votre télégramme d'hier, nous avons le plaisir de vous informer que nous sommes absolument avec vous pour protester contre les abus de différents maires de France qui viennent de prendre des arrêtés contraires au sens commun et lésant particulièrement les intérêts de notre corporation.

Nous vous adressons sous ce pli un pouvoir signé de notre président pour que vous en fassiez tel usage que vous jugerez nécessaire pour la sauvegarde de nos intérêts communs.

Veuillez, Monsieur le Président et cher Collègue, agréer l'assurance de nos meilleurs sentiments.

Le Président :
Rémy FEYS

Les pouvoirs des Syndicats des Exploitants et Loueurs de Films du Nord et du Pas-de-Calais, ainsi que celui du Syndicat des Exploitants du Nord et du Pas-de-Calais ont été également versés au dossier.

Comptoir Ciné-Location Gaumont
28, Rue des Alouettes, Paris

Paris, le 11 Juillet 1912.

Monsieur Brézillon
Président du Syndicat des Exploitants du Cinématographe
rue aux Ours, PARIS

Cher Monsieur,

Nous venons d'être informés que vous aviez l'intention d'intervenir auprès des pouvoirs publics au sujet des récents arrêtés municipaux visant les films à tendance criminelle.

Bien que notre production n'ait pas été particulièrement visée par ces décrets, nous reconnaissons toutefois que la forme trop générale des décisions municipales pourrait être, pour la clientèle des exploitants de cinématographe, le point de départ de désagréments multiples.

Il y a donc, à notre avis, intérêt absolu à ce que les choses soient précisées sous une forme ne pouvant donner prise à aucune fantaisie arbitraire.

Nous souhaitons donc vivement que votre démarche obtienne les résultats voulus, dans l'intérêt même du marché cinématographique.

Veuillez croire, Cher Monsieur, à l'assurance de nos meilleurs sentiments.

Société des Etablissements Gaumont :
Pour l'Administrateur-Directeur,
COSTIL

Itala-Film
3, Rue Bergère, Paris

Paris, le 16 Juillet 1912.

Monsieur Brézillon,
Président du Syndicat des Exploitants du Cinématographe,
rue aux Ours, PARIS

Monsieur le Président,

J'ai été avisé en son temps que vous aviez l'intention d'intervenir auprès de M. le Ministre de l'Intérieur au sujet des récents arrêtés municipaux concernant certains films cinématographiques.

Je m'empresse de vous envoyer la présente pour vous informer que je joins mes protestations à toutes celles que vous pouvez déjà avoir et je serais très heureux que vous puissiez obtenir un bon résultat.

Et je vous prie d'agréer, Monsieur, mes bien empressées salutations.

P. HODEL

Société des Films Ambrosio
16, Rue Saint-Marc, Paris

Monsieur le Président,

Bien que notre production n'ait pas été particulièrement visée par quelques décrets de maires contre les films à tendances criminelles, nous nous joignons à vous pour protester contre les arrêtés municipaux, et nous vous souhaitons de pouvoir convaincre les autorités compétentes de régler cette question dans une forme précise ne donnant prise à aucune fantaisie arbitraire.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués.

Ch. HELFER
Directeur

Société des Cinématographes Lux
32, Rue Louis-le-Grand, Paris

Paris, le 13 Juillet 1912.

Monsieur le Président,

Nous avons reçu la lettre de M. Le Fraper nous informant de la démarche que vous avez décidé de faire auprès de M. le Ministre de l'Intérieur.

Bien que nos films ne soient ni visés ni en danger, dans les derniers arrêtés des maires de France, nous approuvons entièrement votre protestation, les susdits arrêtés tendant à rétablir en France une censure abolie par la loi de 1902.

Nous ne doutons pas que M. le Ministre rendra justice à notre

protestation et dans cet espoir, nous vous présentons, Monsieur le Président, l'assurance de nos sentiments distingués.

ANGEL
Directeur-Administrateur

G. Janin
Edition de Films cinématographiques
17, Rue de la Grange-Batelière, Paris

Paris, le 15 Juillet 1912.

Monsieur le Directeur
du Courrier Cinématographique,

J'ai appris avec un réel soulagement que vous aviez entrepris quelques démarches auprès de l'Administration, pour obtenir que nos maires un peu trop zélés soient rappelés à la plus équitable compréhension de leurs devoirs.

S'il peut être quelquefois nécessaire de réagir contre les excès de certaines entreprises, il serait dangereux pour les intérêts de notre corporation, de laisser entre les mains de nos magistrats municipaux, sans doute bien intentionnés, mais nullement qualifiés pour cela, le droit de rétablir une censure dont le libre peuple français se fait une gloire de s'être débarrassé.

En ma qualité d'éditeur pour le monde entier, des films Gallia, *ainsi qu'au nom des maisons* Essanay, Pharos *et* Centauro, *que je représente, je joins ma protestation à celles des autres maisons éditrices.*

Recevez, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

JANIN

M. P. Sales Agency
37, Rue de Trévise, Paris

Monsieur Brézillon,
Président du Syndicat des Exploitants,
Paris.

Monsieur,

En rapport avec la décision prise par le Syndicat des Exploitants pour protester contre les arrêtés des maires de certaines communes tendant à interdire la présentation de quelques bandes cinématographiques, j'ai l'honneur de vous informer que je m'associe entièrement à votre protestation. Quoique ces arrêtés aient eu à l'origine un but louable, il ne faudrait pas que cette mesure devienne coutumière, au risque de porter un grave préjudice au commerce du cinéma en France.

Espérant que votre démarche aura un heureux résultat, je vous presente, M. le Président, mes salutations les plus distinguées.

R. SPRÉCHER.

H. de Ruyter
Films et Appareils cinématographiques
53, Rue de l'Echiquier, Paris

Paris, le 16 Juillet 1912.

Monsieur le Fraper,

Représentant de la Savoïa-Film *pour la France, la Belgique et la Hollande, je tiens à joindre mes protestations à celles de mes collègues au sujet de l'interdiction par certains maires, de présenter au public des bandes cinématographiques jugées subversives.*

Cette interdiction absolument arbitraire tendant à rendre

ITALA-FILM

Paul HODEL

3 — Rue Bergère — 3

PARIS

Adresse télégraphique : ITALAFILM PARIS



Téléphone : 149-11

ITALA-FILM
TORINO

Itala-Film

Nouveautés à paraître le 26 Juillet :

L'HORREUR DU PÉCHÉ

Drame. (Affiche) 337 mètres

La Faute en est à l'Epicier

Comique. (Affiche). 156 mètres

Nouveauté à paraître le 2 Août :

Rentrer chez soi n'est pas toujours facile

Comique. (Affiche) 232 mètres



impossible l'exercice de notre profession, il est à espérer que par votre démarche vous arriverez à obtenir entière satisfaction.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

H. de RUYTER

Compagnie Générale du Cinématographe
Société au Capital de 500.000 francs
L. Aubert, Directeur — 19, rue Richer, Paris

Paris, le 11 Juillet 1912.

Monsieur Brézillon
Président du Syndicat Français des Exploitants
PARIS

Monsieur le Président,

Nous sommes avisés que vous devez être reçu en audience par M. le Ministre de l'Intérieur, samedi matin.

A notre grand regret, un voyage d'affaires, impossible à remettre, nous empêchera de nous joindre à vous. Nous tenons cependant à vous affirmer à nouveau notre complète adhésion à votre réclamation contre les arrêtés de certains maires, qui, étant conçus en des termes trop larges, peuvent mettre en péril l'industrie cinématographique.

Recevez, Monsieur le Président, avec tous nos meilleurs sentiments, nos salutations empressées.

L'Administrateur-Directeur,
L. AUBERT

Exclusif-Film Co
105, Rue Saint-Lazare, Paris

Paris, le 11 Juillet 1912.

Monsieur Brézillon,
Président du Syndicat Français des Directeurs de Cinémas,
199, rue Saint-Martin, Paris

Monsieur,

Ayant appris que vous vous proposez de faire, auprès de M. le Ministre de l'Intérieur, une démarche en vue d'appeler son attention sur les incidents provoqués par les interdictions municipales de films dans quelques villes de France, nous venons joindre notre protestation à la vôtre.

Il est, en effet, extrêmement dangereux pour notre industrie de laisser mettre en échec, sous quelque prétexte que ce soit, notre liberté commerciale.

La censure est abolie par la loi de 1902. Les récentes mesures prises par certains maires sont de nature à créer de graves perturbations dans notre corporation et nous croyons comme vous qu'il y a lieu d'essayer d'enrayer un mouvement qui risquerait, s'il s'étendait, de compromettre gravement nos intérêts économiques.

Recevez, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

L'un des Directeurs,
ANTONINI

Agence Générale Cinématographique
Astaix, Kastor et Lallement
16, Rue de la Grange-Batelière, Paris

Monsieur Ferret,
66, rue Rochechouart, Paris

Cher Monsieur,

Comme suite à votre visite, nous vous confirmons que nous sommes absolument d'accord avec nos collègues pour protester très énergiquement contre les derniers arrêtés municipaux, dont les termes, trop généraux, peuvent donner lieu aux interprétations les plus arbitraires et porter ainsi le plus grave préjudice à tous les directeurs de théâtres cinématographiques, ainsi du reste qu'à toute notre industrie en général.

Veuillez agréer, cher Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

ASTAIX, KASTOR et LALLEMENT

Agence Générale du Cinématographe
A. Bonaz, Directeur — 17, Rue de Lancry, Paris

Paris, le 12 Juillet 1912.

Monsieur Brézillon,
Président du Syndicat Français des Directeurs de Cinématographes

Monsieur le Président,

Apprenant que vous devez aller présenter une protestation au Ministère de l'Intérieur, contre les derniers arrêtés des maires concernant la présentation des vues cinématographiques, je vous envoie la présente pour vous informer que je suis de tout cœur avec vous dans cette démarche qui, je l'espère, aboutira à la suppression de cette mesure qui nous a déjà porté de si graves préjudices.

Recevez, mon cher Président, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

A. BONAZ.

Société Internationale Cinématographique
5, Rue de Provence, Paris

Paris, le 11 Juillet 1912.

Monsieur Brézillon.

Monsieur,

Je m'adresse à vous pour joindre ma protestation à celles de nos collègues contre les arrêtés arbitraires pris par de nombreux maires, contre certains films cinématographiques.

Ces mesures pourraient, par la suite, causer un grave préjudice à notre industrie qui est particulièrement visée au profit d'autres établissements; je cite ici les théâtres où l'on représente des œuvres beaucoup plus démoralisatrices que de muets films.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma plus parfaite considération.

HENRION

Rouchy et Donès
31, Boulevard Bonne-Nouvelle, Paris — Location de Films

Paris, le 16 Juillet 1912.

Mon cher Monsieur Le Fraper,

Nous tenons à joindre nos protestations au sujet de l'interdiction de certains maires, certainement bien intentionnés, contre les films cinématographiques jugés subversifs.

L'impossibilité absolue de juger sainement et sans parti-pris de la valeur de ces films, nous place, nous éditeurs, loueurs, etc., dans une déplorable situation et tendant à rendre impossible l'exercice d'une honorable profession, toujours sous le coup d'une mauvaise interprétation possible par la censure d'un maire non qualifié pour cela.

Veuillez agréer, mon cher Monsieur Le Fraper, l'assurance de notre parfaite considération.

ROUCHY et DONÈS.

The Royal Bio
22, Rue Baudin, Paris

Paris, le 13 Juillet 1912.

Monsieur le Président,

J'apprends la démarche que le Syndicat Français des Exploitants de Cinématographe fait auprès du Ministre de l'Intérieur; je me permets de me joindre à votre groupe, en mon nom personnel, en ma qualité d'éditeur français et représentant général de marques françaises et au nom de diverses marques étrangères que je représente en France. Je demande que le commerce cinématographique soit libre.

J'ose espérer, M. le Président, que la haute clairvoyance de M. le Ministre arrêtera dans le plus bref délai les agissements de certains maires de France qui, s'ils continuent, porteront un préjudice considérable au commerce français, berceau de la cinématographie.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations très distinguées.

Le Directeur :
HARRY

Apollo-Théâtre

Toulouse, le 11 Juillet 1912.

Monsieur le Fraper,
Directeur du Courrier Cinématographique,
PARIS

Monsieur,

J'ai reçu votre lettre.

Je suis parfaitement de votre avis au sujet de la décision prise pour ce qui est des crimes. Je partage tellement ce point de vue que je me suis opposé à ce qu'on prenne un film dès à côtés d'un parricide qui a été commis tout dernièrement à Toulouse. J'estime comme vous cependant qu'on doit laisser à l'art cinématographique sa liberté et je m'élève contre les abus qui peuvent être commis dans ce sens par des municipalités trop zélées.

Je pars pour les eaux où je vais me reposer, me trouvant surmené et quelque peu fatigué.

Croyez, cher Monsieur, à mes sentiments bien dévoués.

ALIBERT

Le Ministre se trouvant empêché, la délégation, composée de MM. Brézillon, Meillat, Ferret et Le Fraper, fut reçue très cordialement par M. Pécaut, chef de cabinet du Ministre, avec lequel les délégués s'entretinrent longuement.

Celui-ci promit de s'intéresser aux doléances formulées par la délégation; il se réserva néanmoins d'en référer au Ministre et de recevoir à nouveau, s'il y avait lieu, les représentants du Syndicat Français auxquels il promit tout son concours.

Le communiqué ci-dessous fut alors rédigé et envoyé à toute la presse. Il donne un reflet exact de l'impression de nos amis. Nous le soumettons tel quel à nos lecteurs :

Le Cinématographe proteste

A la suite des récents décrets des maires de quelques villes de France visant le spectacle cinématographique et tendant à établir une censure municipale arbitraire, le Syndicat Français des Directeurs de Cinématographes, au nom de la corporation tout entière, vient de protester, par voix de pétition, auprès des Pouvoirs publics.

Une délégation nommée par le bureau du Syndicat et composée de MM. Brézillon, Président ; Meillat, Trésorier ; Ferret, Secrétaire-adjoint et Ch. Le Fraper, Directeur du *Courrier Cinématographique*, s'est rendue, samedi matin, 13 juillet, au Ministère de l'Intérieur.

Les directeurs furent reçus en audience par M. Pécaut, chef du cabinet du Ministre. Le Président du Syndicat Français lui remit en même temps qu'une pétition très détaillée, un volumineux dossier composé des protestations des éditeurs et des loueurs de films et des syndicats régionaux.

Il exposa ensuite les doléances justifiées de la corporation qui s'estime menacée par les mesures municipales qu'on vient de prendre à son égard. Il appela l'attention du Ministre sur les abus auxquels ne manqueraient pas de donner lieu de tels errements s'ils se généralisaient.

Le chef du cabinet du Ministre exprima le désir d'étudier la question plus profondément. Il reconnut que la forme trop générale des décisions municipales pourrait être le point de départ de désagréments multiples pour les cinématographistes. Et les conséquences graves d'un tel état de choses ne lui échappèrent point.

Il assura aux représentants du Syndicat Français qu'il serait leur interprète auprès de M. le Ministre de l'Intérieur, et qu'il examinerait avec la plus grande bienveillance les doléances justifiées de l'industrie cinématographique.

Ainsi qu'on peut le constater, le Syndicat Français ne reste pas inactif. S'il fait peu de bruit, il n'en travaille que mieux à la défense des intérêts de la corporation des Directeurs et de tous les cinématographistes dont il possède la confiance.

Cette brève escarmouche aura donc eu pour résultat de montrer que toutes les spécialités de la cinématographie savent se grouper pour opposer leurs forces réunies à un danger commun. Elle constitue la première manifestation d'une *Chambre Syndicale Française de la Cinématographie* que le Syndicat Français s'efforcera de fonder sur des bases solides et rationnelles.

Un Syndiqué.



Le plus important journal de l'industrie Cinématographique en Italie
Paraissant 2 fois par mois
Directeur-Propriétaire : Alfredo Centofanti
Le plus grand tirage - Le meilleur organe pour la publicité
Abonnement 15 fr. par an
Rédaction et Administration
Via F. Cavallotti, 14, MILAN (Italie)
CORRESPONDANCE EN FRANÇAIS
On cherche partout des Agents, Collaborateurs Correspondants



Toutes les Communications de « DERNIÈRE HEURE » doivent être adressées à L'IMPRIMERIE DU COURRIER.



Entrée d'un Cinéma Américain. — Le Convertisseur sert comme éclairage de réclame

35 %

d'Economie

en employant le convertisseur à mercure Cooper Hewitt, alimentant en courant continu l'arc de projection, tandis que le réglage est effectué sur l'alternatif, c'est-à-dire sans perte d'énergie comme avec le courant continu.

Demander Tarif 124.

The Westinghouse Cooper Hewitt Co. Ltd.

TÉLÉGRAMMES
HEWITLIGHT-SURESNES.

11, RUE DU PONT
SURESNES (près PARIS).

TÉLÉPHONE :
586-10 PARIS ; 92, SURESNES

Le "Courrier" de Partout

Courrier d'Angleterre.

Mr. Southwell, secrétaire du Cercle de Natation de la Compagnie Gaumont de Londres, vient d'annoncer que ses membres prendront part aux courses qui auront lieu aux bains de *Endell Street w. c.*, où doivent se trouver réunis les membres des Cercles Pathé Frères et du Jury House Iwimming Club.

Par permission spéciale, la Maison Warwick a pu prendre la vue des navires anglais dans la rivière Solent où ils étaient réunis pour l'inspection passée par les membres du Parlement.

Les Directeurs de théâtres de cinéma dans les Midlands viennent d'acheter le théâtre de drame de Shrwsbury qui sera transformé en une salle de cinéma.

M. Kiby, le directeur de Wavertree Picture Drama, à Liverpool, vient de recevoir l'offre de diriger trente salles de cinéma, en Australie. Il partira dans un mois.

A Rhyl, un « five o'clocke tea » est servi tous les jours à ce théâtre, indépendamment d'autres rafraîchissements.

Cinquante-six salles de spectacles ont été inaugurées à Londres et dans les environs dans la seule semaine passée.

Un des principaux organes anglais de la Cinématographie vient de recevoir la lettre suivante, signée : « *Un Loueur* » :

Au sujet de l'affirmation faite par Mr. Atherton que les Loueurs cherchent à contrôler toutes les affaires de films. Il a tort, ce sont les Editeurs qui essaient de former un trust comme en Amérique, et une certaine Maison anglaise, bien connue, est à la tête du mouvement. On désire que tous les Editeurs, au lieu de vendre leurs films aux Loueurs, le leur louent pour une certaine période, après laquelle ils devront être vendus.

Quelques grands Loueurs ont déjà adhéré à cette proposition, et si une combinaison ne se produit pas, entre les Exploitants et les Loueurs, qui ne sont pas des fabricants, avant très peu de temps, les prix de la location monteront d'une façon considérable. Si cette combinaison réussit, ce qui aura lieu si on n'y fait attention, cela se terminera par une affaire tout au profit des Editeurs.

Le Loueur, jusqu'à présent, avait, outre le bénéfice de la location des films, celui produit par la vente de vieilles vues généralement expédiées à l'Etranger ; voilà donc une perte sèche pour lui.

Enfin, il est temps d'agir et d'arrêter le mal si les Exploitants veulent, dès maintenant, prendre la défense de leurs intérêts.

Courrier d'Amérique.

La Compagnie Eastman Kodack C° annonce un bénéfice de 11.649.264 dollars, soit à peu près *64 millions de francs*, pour l'année 1911.

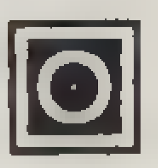
On dit que cette maison fabrique et vend 300.000.000 de pieds anglais, de films vierges par an. Un pied anglais équivalant à 30 centimètres, il sera facile de calculer le film immense que cela ferait si tous les scénarios imprimés sur ces pellicules étaient collés bout à bout.

Le Globe Motion Picture and advertising Company de Santa-Monica, California, a l'intention d'envoyer deux opérateurs de prises de vues faire le tour du monde à

Pourquoi rencontre=t=on partout

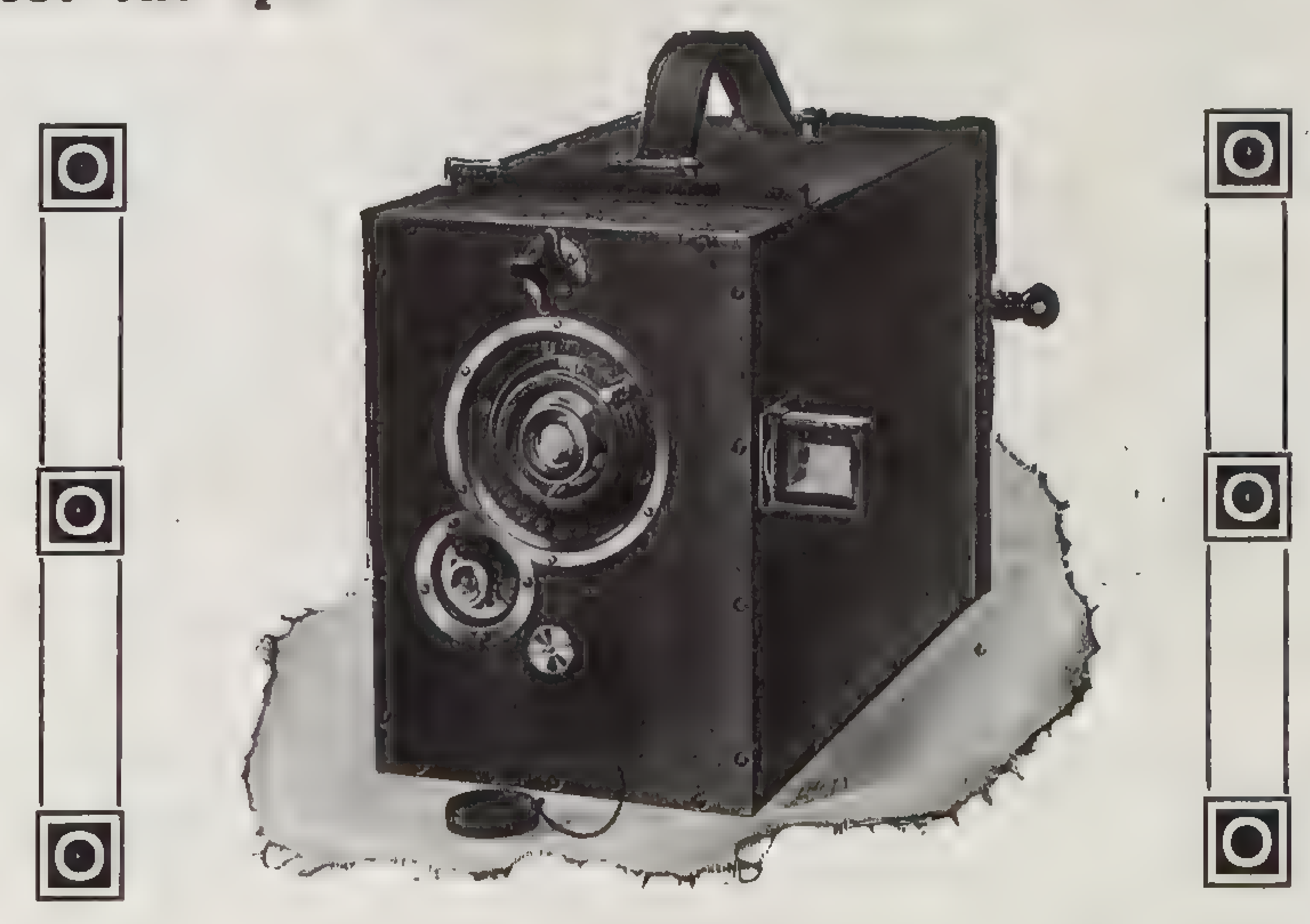
"Le Parvo"





Du Pôle Nord au Pôle Sud
Dans les pays les plus chauds
Dans les pays les plus froids

Parce que c'est lui qui résiste le mieux à toutes les températures



Parce qu'il est le plus estimé de tous les opérateurs :

Pour son maniement facile
Pour sa légèreté
Pour la solidité de sa construction
Pour son petit volume
Pour ses boîtes magasin qui sont à l'intérieur, etc., etc.

J. DEBRIE

Fournisseur des Principales Maisons du Monde entier.

Constructeur

MATÉRIEL COMPLET POUR ÉDITEURS DE FILMS

PARIS — 111, Rue Saint-Maur, 111 — PARIS

TÉLÉPHONE : 940-00 TÉLÉGR : DEBRICINE PARIS

partir du 1er septembre. Ils prendront des vues et surtout des annonces commerciales.

La loi défendant la projection de scènes de boxe vient d'être votée au Sénat des Etats-Unis. Une amende de 5.000 francs sera le montant de chaque contravention faite à cette décision du gouvernement.

The American Feature Film Co de Chicago va exploiter une série de vues représentant l'existence des forçats dans le pénitencier de l'Ohio.

La Compagnie de l'*Aviation Film* annonce qu'elle vient de prendre plusieurs vues d'un grand intérêt représentant le canal du Panama.

La *Compagnie Kalem* vient de se rendre acquéreur du droit d'édition du drame de Shenandoah, basé sur une épisode de la guerre de Sécession aux Etats-Unis.

Un film, tiré de l'opéra-comique de *Mignon*, va être tourné par la *Republic Company*.

La *Compagnie Lubin* de Philadelphie annonce qu'à partir du 1er juillet elle lancera chaque semaine cinq vues nouvelles.

La *Compagnie Imp Films* vient d'éditer un film instructif, représentant la fabrication des timbres-poste aux Etats-Unis.

La *Compagnie Bison* vient de terminer un film en deux parties, intitulé : *La Dernière Bataille du général Custer* contre les Indiens. Il paraît que cette vue qui a été prise sous la direction de M. Ince, est une des plus belles qu'il ait été donné de voir depuis que cette Compagnie existe.

Pendant que Mr. Henry Hibbert, en visite aux Etats-Unis, prenait des vues dans le célèbre parc Yellowstone, il fut surpris de se voir arrêter par deux agents à cheval et conduit à la prison de la ville d'où il ne put partir qu'au bout de trois jours après avoir fait constater son identité.

Un juge de Hartford dans le Connecticut prétend que le cinéma ne sert qu'à remplir les prisons de criminels, hommes et femmes.

Etant donné la vente colossale d'appareils dans les pénitenciers et maisons de correction, il est certain que c'est plutôt le cinéma qui remplit les prisons.

Le fameux aviateur, M. Parwlee, qui a été tué à Los Angeles, il y a quelques semaines, est celui qu'accompagnait Miss Fortescue deux mois avant dans un drame édité par le Bioscope, intitulé : *A travers les nuages.*

Dans un théâtre de cinéma d'une ville du Far-West, on projetait un film représentant une scène indienne, où, à un moment donné, le traître, poursuivi sur le point d'être pris, se cache dans un massif d'arbrisseaux.

A ce moment, un natif de l'endroit, qui assistait à cette chasse à l'homme, ne put s'empêcher de s'écrier : «*Cherchez dans le massif, il y est* ». Or, pendant que les poursuivants tiraient le fugitif de sa cachette, après l'avoir découvert, le même spectateur s'écria avec un soupir de satisfaction : « Là ! vous le voyez bien, je vous l'avais bien dit ! »

Montezuna.

Un train spécial, commandé par « Essanay Film et Co », et parti de Chicago pour transporter la troupe artistique qui devait représenter la *Chute de Montezuna*, épisode de la conquête du Mexique. Ce train spécial comprenait de nombreux sleeping-cars, wagons-restaurants et un fourgon de bagages. La troupe était composée de deux cents artistes, infirmières, docteurs, garde-malades pour donner les soins en cas d'accidents qui pourraient arriver. Plusieurs opérateurs emportaient leurs appareils de prises de vues. Une petite armée de machinistes, charpentiers, mécaniciens, était engagée spécialement pour contribuer à la reconstitution architecturale de l'époque. Thomas Stevens et Kemsetts Sawyer Goodwin, les célèbres auteurs du scénario, assistaient personnellement aux séances. Pour préparer les décors, les menuisiers avaient travaillé pendant plusieurs semaines et les tailleurs avaient mis deux mois pour la préparation des costumes. Comme on le voit, la Compagnie « Essanay » ne ménage pas les dépenses pour obtenir les résultats.

Ce film qui aura 900 mètres, sera certainement un succès éclatant.

(Extrait du *Moving Picture World*)

Courrier d'Espagne.

L'Agence Amelle y Bartra de Barcelone vient d'être dissoute, par suite de non-entente des associés.

Le service de la Direction des Douanes de Barcelone vient de demander au gouverneur d'adjoindre une Commission pour la vérification des films reçus de l'Etranger au point de vue de leur moralité avant leur projection en Espagne.

La Maison d'édition A. Cabot Puig a été chargée d'éditer un film représentant les fêtes données par la Fédération d'escrime de Monresca contre la tuberculose.

Cette fête a eu lieu le 16 juin, et le produit doit servir à la fondation scolaire pour enfants pauvres.

Le film reproduit, entre autres scènes de la fête, des vues de bals populaires, des exercices de gymnastiques : ces derniers exécutés par les enfants de la Société de gymnastique de Monresa.

Cette même Maison a édité un film représentant l'arrivée du général Weyler à Monresa et la revue des troupes passée par lui.

Villes qui ne possèdent pas de Salles de Spectacles Cinématographiques

TROISIÈME LISTE RÉCAPITULATIVE

Meurthe-et-Moselle

St-Nicolas-du-Port, 5.827 habitants, 12 kilomètres de Nancy, gaz.

Oise

Clermont, 5.723 habitants, 66 kilomètres de Paris, gaz.
Crépy-en-Valois, 5.213 habitants, 61 kilom. de Paris, gaz.
Senlis, 7.115 habitants, 54 kilom. de Paris, électricité, gaz.
Noyon, 7.443 habitants, 108 kil. de Paris, électricité, gaz.

Orne

Alençon, 17.270 habitants, 208 kilomètres de Paris, électricité, gaz.

Mortagne, 3.967 habitants, 177 kilomètres de Paris, gaz.

Flers-de-l'Orne, 13.680 habitants, 243 kilomètres de Paris, électricité, gaz.

Domfront, 4.663 habitants, 254 kilomètres de Paris, électricité.

Argentan, 6.327 habitants, 197 kilomètres de Paris.

L'Aigle, 5.205 habitants, 141 kilomètres de Paris, électricité, gaz.

Pas-de-Calais

Béthune, 12.404 habitants, 231 kilomètres de Paris, électricité, gaz.

(A suivre.)

SUR L'ÉCRAN

Un Mariage.

Notre sympathique confrère, *Le Cinéma,* après une carrière courte, mais glorieuse, vient de fusionner avec un autre de nos jeunes confrères, non moins sympathique, *L'Echo du Cinéma !*

Les nouveaux conjoints sont ravis. Ils vivent depuis quelques jours en pleine lune de miel, et tous les cinématographistes envient leur bonheur.

M. Armand Dennery, l'aimable directeur-propriétaire du *Cinéma,* est sur le point de monter une salle de spectacle cinématographique. Si l'on en croit les on-dit, notre collègue a des projets considérables. Il veut un cinéma moderne et modèle, et c'est pour se consacrer entièrement à sa nouvelle entreprise qu'il prit la décision inattendue de passer la main. Il fut, d'ailleurs, des mieux inspirés. Nul mieux que M. G. Lévy (Georges Lordier) ne saurait assurer, avec une compétence plus éclairée et une plus parfaite expérience professionnelle, les responsabilités de la direction du nouvel organe. Ses destinées sont donc en bonnes mains.

En envoyant à M. Dennery l'expression de notre sympathie, nous souhaitons bonne chance *au Cinéma* et *à L'Echo du Cinéma réunis.*

La Rançon de la Gloire.

On dit que la Société Pathé Frères vient de s'attacher, pour trois années, Max Linder, le prince du rire, roi de l'écran cinématographique.

On parle de chiffres fantastiques, invraisemblables. La chaîne d'or que vient de forger la Société Pathé pour enchaîner Max Linder à son pavoi serait d'une valeur inestimable. Elle atteindrait, pour trois années de triomphal esclavage, la valeur d'un million...

Notre excellent ami Max est actuellement en traitement à Châtel-Guyon. Nous ne serions cependant pas fâchés qu'il voulût bien distraire de ses journées de repos quelques instants et nous dire ce qu'il y a de fondé dans tous ces bruits.

Contre l'incendie.

Rappelons que MM. Desmettre et Terrasse, de Lille, feront mercredi prochain, 24 juillet, à trois heures, au Siège Social du *Syndicat Français des Directeurs de Cinématographes,* 199, rue Saint-Martin, une démonstration pratique publique de leur appareil de défense contre l'incendie.

MM. les directeurs, opérateurs et tous les cinématographistes, sont instamment invités à venir voir fonctionner l'appareil. Ils en tireront mille profits.

L'Annuaire Charles Mendel.

Cinéma, l'annuaire de la projection fixe et animée, édité par M. Charles Mendel, 118 *bis,* rue d'Assas, à Paris, vient de paraître.

Tous les cinématographistes ont intérêt à posséder un tel ouvrage. Ils y trouveront tous les renseignements nécessaires à l'exercice de notre industrie et quantité d'adresses utiles.

La gaffe.

Au moment précis où une compagnie de gros loueurs instrumente sournoisement le *Trust* de quelques marques de second ordre, en vue d'une augmentation des tarifs de location, une Sté d'Edition *puissante, admirablement organisée,* étudie au contraire le moyen d'opérer une *réduction générale des tarifs en usage actuellement.*

Il n'est pas difficile de savoir qui l'emportera...

Quant aux adhérents éventuels du *Trust,* ils risquent fort de laisser leurs plus belles... plumes dans la combinaison. Gare la gaffe !...

Messieurs *les exploitants,* restez dans une prudente expectative. Observez, attendez, vous aurez pour la saison prochaine plus d'une surprise agréable.

Une recrue.

La maison Georges Mendel reprend l'édition des films. Elle présentera la semaine prochaine, au CONSORTIUM : *La Rebouteuse, La Cigale et la Fourmi, Les deux Frères* et sortira chaque semaine deux ou trois scènes inédites.

Nous sommes particulièrement heureux de la décision de M. Mendel. Il n'est pas douteux que ses films seront bien accueillis, car entre toutes les maisons d'édition, celle de M. Mendel est justement renommée.

Souscription du *Courrier* pour l'Avion.

La souscription se monte à 4.017 francs. Nous la suspendons jusqu'à la saison prochaine. A cette époque, un certain nombre de Directeurs nous ont promis leur concours. Il n'est pas douteux que nous arriverons vite à parfaire le chiffre que nous nous sommes fixés. Jusque-là, nos amis sont priés de conserver dans leur caisse les fonds qu'ils n'ont pas encore versés. Lorsque le moment sera venu, nous passerons les recueillir.

Pour septembre.

Notre excellent ami Desmettre se propose d'ouvrir à Roubaix, courant septembre, une nouvelle salle de spectacle, où il donnera du music-hall et du cinéma.

MM. Kaczka et Paul May annoncent aussi la réouverture, à Paris, avenue d'Allemagne, de la *Renaissance Music-Hall.* Ils y donneront également des spectacles mixtes de cinéma et de music-hall.

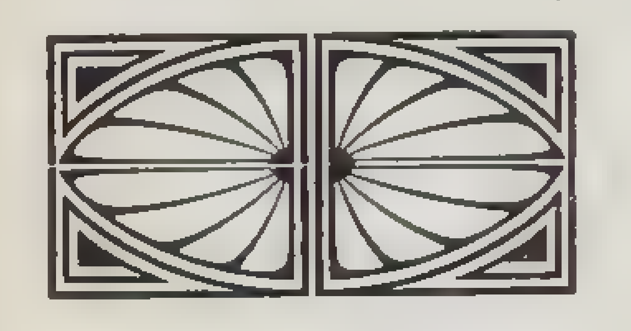
Déplacement.

M. Ladewig est, en ce moment-ci, à Berlin. Il doit rentrer à Paris incessamment et nous rapporter des merveilles des grandes marques qu'il représente en France.

Attendons !

Avis aux Amateurs.

Le concert et le café du Château de Lunéville sont à céder de suite. Il paraît qu'il n'y a aucune autre attraction dans la ville. Ecrire au directeur-propriétaire serait une bonne idée.



Agence Générale d

Grands Films ordinaires, Nouveautés

PATHÉ

Match Carpentier-Klauss.	*1.000 m.*
LUX	
Ne quittez pas la terre . . .	*712 m.*
AMBROSIO	
Voyage de noces.	*366 m.*
COMERIO	
Glorieuse bataille Ben=gazhi	*390 m.*
HISPANO	
Carmen.	*642 m.*
AQUILA	
Moulin qui trahit	*575 m.*
ITALA	
Déserteur	*558 m.*
ECLAIR	
Les Zigomar	
VITAGRAPH	
Martyrs de la Croix-Rouge.	*380 m.*
Ensorceleuse	*979 m.*
AQUILA	
Qui a volé le million.	*870 m.*
Génie du mal	*309 m.*
BIOGRAPH	
La bataille	*360 m.*
Drame au fond de la mer.	*590 m.*
NORDISK	
Théâtre de la vie	*795 m.*
Espion de forteresse.	*825 m.*

A. B

Matériel

PA

17, Rue de Lancr

MAR

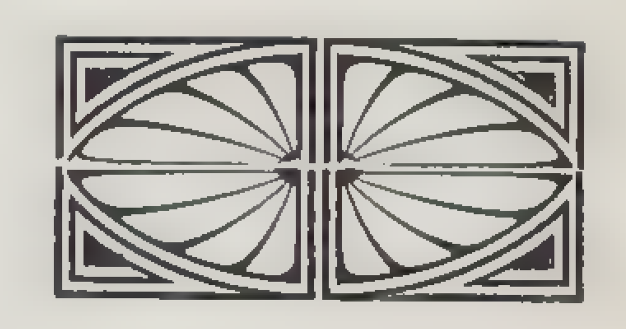
7, Rue Paradis

Nous achetons hebdoma
sont présentés par les Éditeurs.

Un choix sans pareil de v
de composer des programmes

AUX DIRECTEURS DE CASI

Nous fournissons aux meilleu
pour l'été. Comme références no
grands établissements français.

du Cinématographe 

ONAZ

- Films -

RIS

— Téléphone 449-43

EILLE

— Téléphone 49-84

irement **tous** les bons films qui

s Exclusivités permet à nos Clients
uccès sans augmentation de prix.

OS, IMPRESARIOS, AGENCES

conditions les Numéros de Cinémas
vous enverrons les noms des plus

Dernières Exclusivités

Rôdeurs de nuit	*720 m.*
La dactylographe	*760 m.*
Les trois jongleurs	*980 m.*
Le Revenant du passé	*580 m.*
Lui et Elle	*780 m.*
Oubliée dans le bonheur	*675 m.*
La voleuse	*640 m.*
Tentation démoniaque	*640 m.*
Deshonoré	*850 m.*
L'Argent	*680 m.*
Ames égarées	*900 m.*
Le Tzigane, ASTA NIELSEN	*1.020 m.*
L'Oiseau étranger, —	*840 m.*
La puissance de l'or, —	*1.180 m.*
Pauvre Jenny, —	*860 m.*
Joie de vivre, POLAIRE	*650 m.*
Zouza, —	*850 m.*

On demande une Maison de Retraite

Les artistes dramatiques ont leur maison de retraite à Pont-aux-Dames; les artistes lyriques possèdent une somptueuse demeure à Ris-Orangis; le personnel des théâtres s'agite et demande aussi un abri pour ses vieux jours.

C'est parfait! Mais pourquoi ne prendrait-on pas l'initiative de fonder aussi quelque chose pour les vieux cinématographistes?

A vous, Brézillon!

Un nouveau Confrère.

Un nouveau journal vient de faire son apparition en Allemagne: *Die Lichtbildkunst in schule Wissenschaft und voltsleben* (L'art de la projection dans ses applications à l'école, aux sciences et à l'éducation du peuple).

M. Hermann Lemke, son directeur, est un apôtre convaincu du rôle éducateur du cinématographe. Son initiative est à encourager. Nous lui souhaitons tous les succès.

A la Préfecture de Police.

Conformément aux vœux émis lors du *Congrès International de la Cinématographie*; en exécution de différentes décisions prises au cours des réunions du *Syndicat Français*, nos collègues Brézillon, Ferret et Le Fraper furent délégués pour remettre à M. Lépine, Préfet de Police, une pétition tendant à réclamer l'application du droit commun à toutes les exploitations cinématographiques installées chez les débitants de vins.

Les délégués furent bien accueillis à la Préfecture. Ils emportèrent de M. Yves Durand, le chef de cabinet de M. le Préfet de Police, l'assurance que l'on veillerait d'une façon particulière à l'observation des règlements préfectoraux.

On ouvre.

L'Athénée Saint-Germain, rue du Vieil-Abreuvoir, à Paris, vient d'être transformé en cinéma. La Société Gaumont fournira pour cet établissement un programme très spécial, très..... noble faubourg.

On ferme.

L'Hippodrome Gaumont Palace a fermé ses portes jeudi dernier 18 juillet en plein succès.

Malgré nos prévisions pessimistes, il ne nous répugne pas de l'avouer, le triomphal succès de ce magnifique établissement ne s'est pas démenti un seul instant depuis son ouverture.

La canicule funeste à tous ne l'a pas atteint. Il ferme parce qu'il veut remercier ses clients et leur offrir, la saison prochaine, la surprise d'embellissements nouveaux et d'agrandissements.

Noblesse oblige.

L'*Alhambra Cinéma*, 22, Boulevard de la Villette, que dirige, avec la compétence la plus éclairée, notre excellent ami M. Marin, interrompt ses représentations pendant environ un mois.

Notre excellent collègue s'en est allé à Aix-les-Bains où il fera une cure de repos.

Avant de quitter Paris, avant de fermer, il eut l'heureuse idée de donner une Soirée de Gala au bénéfice de son personnel. Inutile de dire avec quel enthousiasme cette mesure bienveillante a été accueillie.

Nous en félicitons le sympathique Vice-Président du Syndicat Français et nous lui souhaitons de bonnes vacances.

Le *Féeric Cinéma*, rue de Puteaux; *Stephenson Cinéma*, rue Stephenson; le *Casino Cinéma de Paris*, rue de Clichy; le *Cinéma de Rosny-sous-Bois* entrent en clôture annuelle.

L'*Olympic Cinéma* fermera fin mois. Le *Pigalle Cinéma* fermera aussi bientôt et combien d'autres?

A Marseille. Un mouvement général se dessine dans ce sens. Presque tous les grands établissements sont décidés à fermer pendant les fortes chaleurs.

L'*Artistic Cinéma*, le *Kursaal Cinéma*, *Fémina Cinéma* ont donné le meilleur exemple. Ils sont actuellement en clôture annuelle.

Il fait son chemin.

Mais oui! *Le calicot collectif* fait son chemin. Tout le monde en veut. Vingt directeurs m'ont écrit depuis samedi. Ils me demandent mille renseignements...

Encore une fois, qu'ils s'adressent à l'innovateur de ce système pratique. M. Marius Jubin est bien mieux qualifié que moi.

Que tous ceux qui désirent étudier la combinaison de l'ingénieux industriel lui écrivent. Voici son adresse exacte:

M. Marius Jubin, 93, rue de Montreuil, à Paris.

Ils vont bien dans le Nord.

Voici le tout dernier programme d'un établissement de Tourcoing.

Dégustez ça, ô incrédules Parisiens! notez que ce programme est quadruplé chaque soir et dites-moi de quel côté se trouvent les exploités.

La Dame aux Camélias, 2 actes, 2 parties	750 m.
Nat Pinkerton contre tous, 2 parties	700 m.
Graziella la Gitane, 2 parties	500 m.
La Rose rouge, 2 parties	800 m.
La Cassette de l'Emigré, 2 parties	600 m.
La Pièce volée	?
L'Epouvante du Remords	?
Le Béguin de M. Bolter	?
Le Pathé-Journal	?
Madame Plumet a ses nerfs	?
Bébé s'habille tout seul	?
La Fortune des Benoit	?
Les Fêtes de Lille, Cortège des Musiques	?

C'est égal, nous n'en sommes pas encore là à Paris.

L'OPÉRATEUR.

A nos Abonnés.

MM. les Abonnés de fondation du *Courrier*, dont l'abonnement *est expiré* depuis le *8 juillet*, sont priés de nous envoyer le *montant de leur renouvellement* ou de *nous retourner le Journal* avec la mention **refusé**, s'ils ne désirent plus le recevoir.

Quoi qu'ils fassent, ils nous éviteront des frais inutiles et nous les remercions d'avance.

ATTENTION !

c'est le 26 Juillet que

Pathé Frères

éditent ce chef-d'œuvre du rire

Les Surprises du Divorce

d'Alexandre BISSON et Antony MARS

interprété par les meilleurs artistes du Cinéma

GABRIELLE LANGE, JULIETTE CLARENS

PRINCE et BERNARD, de la Comédie Française

(S. C. A. G. L.)

Attention ! c'est encore le **26 Juillet** que

PATHÉ FRÈRES

éditeront Une page de la Grande Vie Parisienne sous le second empire

MILORD L'ARSOUILLE

avec Mlle Napierkowska et M. Castillan

Petits Echos Allemands

Il y a dans l'air un vent de tempête. Les nouvelles les plus étranges et les plus variées circulent de bouche en bouche. Et tout fait présager une crise imminente grave. On se plaint, on se lamente, et personne n'agit.

On dit que les Fabricants et les Représentants des Maisons étrangères ne veulent plus s'associer, mais on craint pourtant qu'ils aient l'intention de créer un trust.

Le bureau serait déjà nommé. Il aurait à sa tête un jurisconsulte, et l'on augure mal d'une telle organisation.

* * *

Les Exploitants sont appelés de la part d'un confrère à fonder un « Syndicat pour l'achat des films » en vue de pouvoir parer aux méfaits du « trust » qui n'existe pas encore. Pour en faire partie, il faut verser la somme de 1.000 marks. On verra combien de Directeurs de cinémas auront la volonté de se grouper et de payer leur quote-part. En Allemagne, comme ailleurs, on veut bien se servir d'une chose, mais à condition que cela ne coûte rien.

* * *

Où allons-nous? Voici que partout on crée des impôts nouveaux sur les cinémas. Ces derniers jours, on a augmenté à Eisenberg les droits à payer à la commune de deux tiers, et à Lubeck on a augmenté la contribution de 1.800 marks par an des cinémas taxés 6.000 marks annuellement.

Les municipalités ont le sentiment qu'elles ont raison, car, selon leur opinion, les cinémas font de si bonnes affaires, qu'elles sont toutes disposées à ouvrir des cinémas communaux. Il est vrai que ceux des théâtres cinématographiques, qui n'ont pas fermés leurs portes, font des affaires relativement considérables, étant donné la température de 33 degrés à l'ombre, mais il ne faudrait cependant pas abuser.

* * *

La température dans les cinémas occupera prochainement le Congrès de « Royal Institute of Public Health » de Londres, qui tiendra sa séance le 25 juillet, à Berlin, la première fois à l'Etranger. On y fera la démonstration d'une nouveauté : une manière d'aérer les grandes salles de réception quelconque. Il s'agit de l'ozon-air. On l'obtient en laissant passer l'air purifié et tempéré par des gaz d'aluminium, entre lesquels circulent des courants d'électricité. Des ventilateurs chassent l'air ainsi rafraîchi, parfumé et purifié dans les salles de spectacles.

* * *

Le Comité d'agitation de la Presse cinématographique allemande prend position contre le paiement de 20 marks pour scénarios de films, de 5 marks pour les artistes; contre le payement des nouvelles à la ligne et surtout contre la vente des films à 1 mark et même 90 pfennigs le mètre. On demande des prix selon la valeur réelle des films, sans augmentation pour le virage et le coloris. Un prix fixe pour une longueur donnée, mais aussi sans rabais et des programmes différents pour les « grands » et les « petits » cinémas.

* * *

Les Loueurs de l'empire veulent avoir leur organisation, à la tête de laquelle présidera M. Fritz Knevels, l'ancien directeur de l'Eden Théâtre d'Elberfeld. Quant au but de cette union nouvelle, on garde encore le secret.

* * *

A Munich, les journalistes ont désigné un Comité pour arranger la situation entre Auteurs et Fabricants de films à l'exemple de la France.

* * *

A Stuttgart, les Directeurs de cinémas sont d'accord de ne montrer que les films censurés à Berlin et à Munich et d'éliminer les enfants au-dessous de seize ans de toutes les représentations ordinaires, même en compagnie de grandes personnes (comme l'a interdit le magistrat de Norinberg déjà) et de ne pas faire de réclame avec affiches coloriées.

Ils proposent de faire pour les enfants des spectacles spéciaux.

* * *

Depuis 1896 durait un procès pour le mot « cinématographe », garanti comme marque de fabrique pour un négociant de Cologne, par l'Office impérial de brevets. On ne peut pas supprimer cette garantie, mais la décision finale dit, qu'elle a perdu sa valeur, car le mot est tombé dans le domaine public.

* * *

Tout change, M. Jules Greenbaum n'est plus le gérant de la « Vitascope Théâtre Société » de Berlin, c'est M. Barkhaüsen qui vient de le remplacer.

* * *

On vient de cinématographier, à Hambourg, trois exemplaires de nains d'hippopotame, dont le major Schombowrgh en a importé cinq de la Sibérie. Deux d'entre eux ont été envoyés à la Société Zoologique de l'Amérique », le reste est confié à Hagenbeck. Les lecteurs ne connaissent pas probablement cet espèce de miracle, découvert, en 1864, par un médecin anglais, qui la nommait : « Choréoptis libericusis », mais n'a rapporté qu'un crâne. C'est donc un film éducatif de premier ordre que nous avons mentionné ci-dessus.

* * *

Le hasard a fourni le scénario d'un film comme on n'en voit pas. Un singe, appartenant à une actrice berlinoise, s'étant échappé, se promenait au « Fiergarten », mais les choses qu'il rencontra sur son chemin lui déplurent tellement, qu'il préféra monter en haut d'un arbre et s'y installer tout à son aise. Une foule s'assembla le nez en l'air. La police survint. On avisa les pompiers, qui vinrent au secours, mais il y eut aussi un opérateur habile. Il sut filmer le tout d'une position si bien choisie, qu'il obtint, sans aucun frais, un véritable chef-d'œuvre. On n'a pas souvent une telle chance.

* * *

Cette fois-ci, il s'agit d'un véritable mouvement contre le Cinéma : les acteurs et actrices qui interprètent les scénarios demandent des augmentations.

On dit qu'un fabricant de films qui a gagné 225.000 fr. avec un de ses derniers films, en avait payé le scénario 30 francs à l'auteur. Quant au principal interprète, pour cinq jours de pose et de présence, il toucha 150 francs. Il fut successivement pour cette somme : jockey, faussaire, meurtrier et... cadavre.

Les acteurs de moindre importance ne touchèrent que 5 à 8 francs par jour.

Outres de cette situation, ils organisent un Office Central que les grands acteurs alimenteront et qui servira d'intermédiaire bénévole entre les éditeurs et les artistes.

F. FÉLIX.

Pour nous permettre d'effectuer rapidement et sûrement un recensement général des Cinémas Français, nous prions nos amis de nous envoyer la liste des Cinémas de leur région.

A l'avance, nous les remercions tous.

BISON-FILM 101

(Anciennement : **BISON-FILM**)

Vendredi

2

Août

UN FILM

PATHÉTIQUE

D'UNE BEAUTÉ

MERVEILLEUSE

LE

Dernier Combat du Lieutenant

Émouvante vue dramatique - Longueur : 636 mètres - Superbe affiche américaine.

Agent Général pour France, Belgique, Hollande et Suisse:

Téléphone 149-11 **Paul HODEL** Adresse télégrap.: ITALAFILM-PARIS

3, Rue Bergère, 3. — PARIS








Messieurs les Directeurs de Cinémas

Adressez-vous à

L'AGENCE ARTISTIQUE

E. DUHEM & Cie

ATTRACTIONS

NUMÉROS SPÉCIAUX POUR CINÉMATOGRAPHES

CONDITIONS COLLECTIVES EXCEPTIONNELLES

6, Rue des Petites-Ecuries - Paris

Téléphone : 213-12 — Adr. télégr: AGENCE DUHEM PARIS












Un Document

Voici une lettre que notre Rédacteur en chef, Charles Le Fraper, adressa ces temps-ci aux Présidents des organisations professionnelles Françaises à la suite des décrets des maires de France frappant les films cinématographiques.

Nous soumettons à nos lecteurs ce document. Il remettra bien des choses au point.

Paris, le 9 Juillet 1912

Mon cher Collègue,

Ainsi que vous le savez, le Syndicat Français et le "Courrier", qui n'avaient pris position dans l'affaire des films subversifs que pour un film particulier, "Les Bandits en Automobile", désapprouvent très nettement les maires qui ont outrepassé leur pensée.

Nous sommes donc décidés, non pas à agir auprès du Conseil d'Etat, puisque c'est une action complètement platonique qui ne produit son effet que dans un minimum de deux années, mais à créer un mouvement d'opinion de manière à dépopulariser les maires incriminés et ceux qui seraient tentés de les suivre dans cette mauvaise voie.

En conséquence, je vous serais très reconnaissant de vouloir bien vous procurer le texte de l'arrêté officiel du maire de votre ville et de me l'envoyer, pour le joindre au dossier du Syndicat Français. Vous savez que nous allons en délégation au Ministère de l'Intérieur. Cette démarche constitue notre première protestation. Nous sommes d'autant mieux qualifiés pour protester que nous ne protestons pas par principe comme les intéressés pourraient le faire, mais nous protestons après avoir approuvé la mesure qui fut prise contre des films vraiment immoraux et vraiment subversifs.

J'espère, mon cher Collègue, que vous ne tarderez pas à m'envoyer cette pièce, et je vous adresse, en attendant, l'expression de mes sentiments cordialement dévoués.

Ch. LE FRAPER

Petite Tribune Mutualiste

Union Amicale du Cinématographe

SOCIÉTÉ MUTUELLE DES EMPLOYÉS

Prière d'adresser la correspondance jusqu'à nouvel avis à M. SERANT, Secrétaire, 26, boulevard de la Villette, Paris.

Les membres du Comité sont convoqués à la réunion qui se fera le Dimanche 21 Juillet, à 9 heures précises du matin, au Bar de l'Alhambra, 26, boulevard de la Villette. Leur présence est indispensable pour terminer l'élaboration des Statuts en conformité des prescriptions de la Loi.

Le Secrétaire,

E. SERANT

PERFOREUSE



"Nouveau Modèle"



Breveté S. G. D. G.

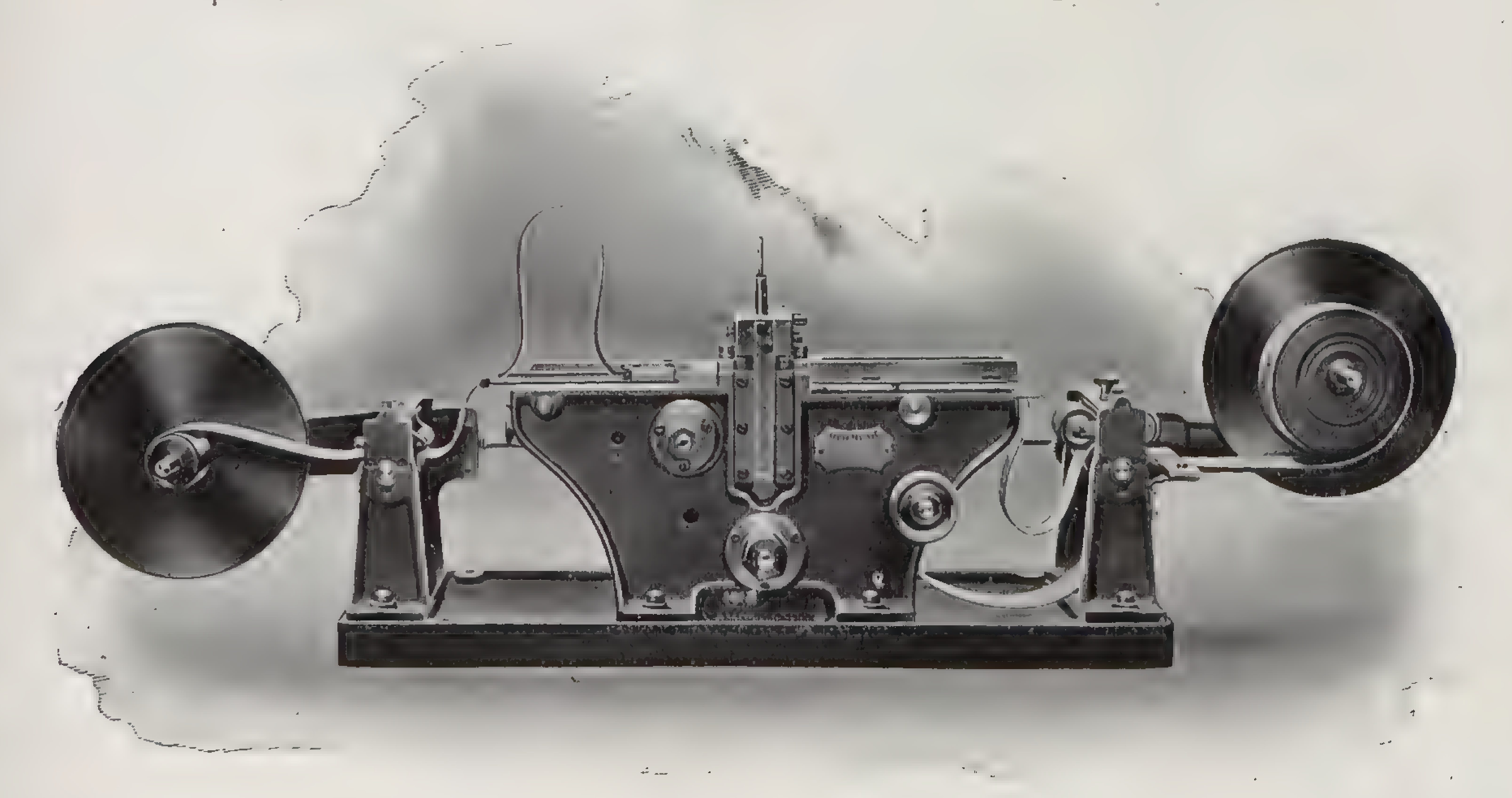
Anciens Etablissements L. PRÉVOST

Société d'Exploitations des Brevets DUPUIS

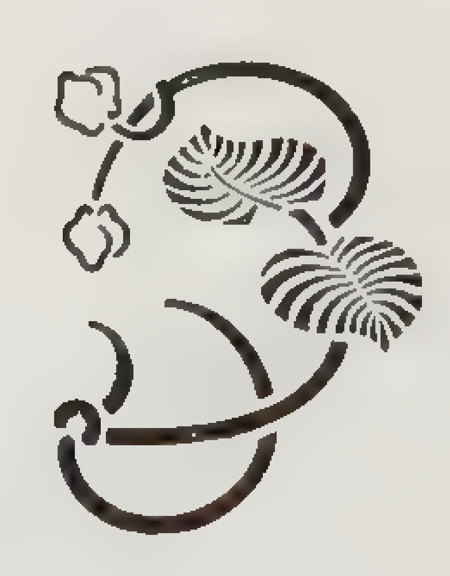
Société Anonyme au capital de 700.000 francs. — *Siège social à PARIS*

54, Rue Philippe-de-Girard - PARIS

Téléphone 445-14 — Adr. Télégr. : KINOMECA-PARIS



Indéréglable.
Précision absolue.
Minimum de manipulations.
Supprèssion des trépidations.
Réglages du même côté.



Equerrage des poinçons.
Isolement de la bande contre les projections d'huile.
Supprime tout grippage.
La seule réunissant les derniers perfectionnements.

Rigidité absolue assurée par un bâti fondu d'une seule pièce avec ses entretoises et boulonné sur un large socle

Toutes les opinions

Pour la vérité,
Pour le progrès.

Un de nos fidèles lecteurs de Marseille nous adresse quelques réflexions fort judicieuses que lui suggèrent les événements qui viennent de se dérouler. M. Peracchione est un philosophe averti. Nous nous empressons de déférer à son désir en publiant son article.

Sur la moralité des films

Une preuve évidente qu'on a tort de nier l'utilité des Congrès. Actuellement on ne se trouverait pas empêtrés dans la situation critique que nous avons à déplorer si on s'était conformé aux délibérations prises au Congrès du 25-27 mars 1912 sur la moralité des films.

Nous devons donc nous solidariser de plus en plus pour avoir la force morale de reconnaître nos devoirs, de faire valoir nos droits.

Notre devoir, c'est d'abord d'exprimer le vœu qu'à l'avenir les éditeurs n'éditent plus des films représentant les crimes qui ont récemment ému et indigné le public.

D'ores et déjà nous avons le droit de décliner toutes responsabilités vis-à-vis des directeurs de cinémas. Ces responsalités ne pouvant et ne devant incomber qu'aux éditeurs et aux loueurs influents qui influenceraient les derniers à les éditer et les exploitants à les projeter.

D'autre part voyant se dessiner contre le cinématographe la campagne menée par certains moralistes, pour nous combattre, sous prétexte que nos spectacles sont immoraux, nous avons le droit de nous défendre contre des accusations injustes et protester énergiquement.

Ce beau genre de spectacle moral, très amusant et instructif pour toutes les classes de la Société, qui attire le peuple et l'éloigne du cabaret et du jeu, est justement dénommé le théâtre moderne.

Mais comme on ne peut satisfaire le public en projetant sur l'écran exclusivement des panoramas, des féeries et des comiques, les drames et les tragédies s'imposent, au même titre que dans les théâtres, car l'action muette du cinéma est moins saisissante que l'action et la parole vivante.

La tragédie et le drame datent de loin. L'homme, de plus en plus civilisé, a fait l'étude et l'analyse du cœur humain pour approfondir et modérer les mystères de la passion, sondant les faits intérieurs et extérieurs de l'entourage dans lequel il vit. Connaître le bien et le mal c'était éduquer les cœurs et se défendre contre les passions malsaines.

Si les Grecs et les Romains jouaient la tragédie, et dans les temps modernes les contemporains de Shakespeare, Diderot, Beaumarchais, Dumas, Victor Hugo, Sardou, Gœthe, Schiller, Goldoni, etc., etc., se sont instruits à l'aide des tragédies et des drames, pourquoi devrait-on les combattre et les censurer dans notre siècle de progrès et de liberté?

N'admet-on pas la lecture de toutes sortes de romans? N'admet-on pas la libre circulation de journaux qui, dans leurs faits divers, rendent compte très minutieusement de tous les crimes qui se commettent dans le monde entier? N'admet-on pas les cafés-concerts où l'on voit des gestes et où on entend des mots souvent trop lestes et sans aucun but moral?

Le Cinéma a pénétré dans le goût et les mœurs du public; rien n'arrêtera sa marche de progrès. — Nous exprimons donc le vœu que tous les films projetés devant le public pour lui faire connaître le bien et le mal aient toujours un dénouement moral.

Ainsi, on ne pourra qu'approuver le Cinéma et dire qu'il est le vrai théâtre instructif et moralisateur.

Michel PERACCHIONE
Dir.-propr. du Familial-Cinéma, Marseille.

BIBLIOGRAPHIE

En vente au " *Courrier Cinématographique* " :

Le Cinématographe Scientifique et Industriel

Par Jacques DUCOM

Traité pratique de Cinématographie

Un volume .... 6 fr.
— Franco par poste...... 6.50

Le Cinématographe

Son Passé, son Avenir, ses Applications

Par F. ROSEN, Ingénieur-Conseil

Un volume cartonné............ 3.25
— broché.............. 2.50
Franco par poste. Un vol. cartonné 3.75
— — broché.. 3 fr.

Technique Cinématographique

Projection. — Fabrication des Films

Par Léopold LOBEL

Ingénieur-Chimiste, Directeur de l'Usine de la Société des Phonographes et Cinématographes *Lux*

In-8° de 324 pages, 332 figures

Un volume broché.............. 10. »
— cartonné............ 11.50
Franco par poste. Un vol. broché. 10.50
— — cartonné 12. »

La Projection Cinématographique

Guide pratique à l'usage des opérateurs projectionnistes

Par Léopold LÖBEL

Ingénieur, Directeur de l'Usine de la Société des Phonographes et Cinématographes *Lux*

Broché.......................... 3.50
Franco par poste................ 4. »

La publicité est aux affaires ce que la vapeur est aux machines

U. N. M. C.

UNION des NOUVELLES MARQUES CINÉMATOGRAPHIQUES

Réservée aux

Cinématographes "HARRY"

22, r. Baudin - Paris

TÉLÉPHONE : 100-03 Ad. télég : HARRYBIO-PARIS



TÉLÉPHONE
100-03

HARRY

Représentant Général

Adresse télégraph. :
HARRYBIO - PARIS

PARIS ○ 22, RUE BAUDIN ○ PARIS

Petites Nouvelles et Publications légales

On lit dans le *Moniteur des Actionnaires* en date du 7 juillet 1912 :

COMPAGNIE GÉNÉRALE
DE
Phonographes, Cinématographes et Appareils de Précision

Société anonyme au capital de 15.000.000 de francs
Siège social : 98, rue de Richelieu, Paris
Augmentation de capital. — Emission de 150.000 actions

Conformément aux résolutions prises par l'assemblée extraordinaire du 25 juin 1912, le Conseil d'administration a l'honneur de porter à la connaissance de MM. les actionnaires les dispositions ci-après :

Le capital social est porté de 15.000.000 de francs à 30.000.000 de francs par l'émission de 150.000 actions nouvelles de 100 francs à souscrire en espèces.

(Ces 150.000 actions jouiront des bénéfices de l'exercice courant se terminant le 28 février 1913).

Les actions nouvelles sont réservées aux actionnaires actuels dont le droit irréductible de souscription sera de une action nouvelle pour une action ancienne.

De plus, chaque actionnaire aura le droit de souscrire à titre irréductible trois actions nouvelles pour une action ancienne. Le droit de souscription réductible doit être exercé en même temps que le droit de souscription irréductible.

Les actions anciennes doivent être frappées d'une estampille mentionnant l'augmentation du capital.

Le prix d'émission est fixé à 105 francs par action

La souscription sera ouverte du 10 juillet au 6 août 1912.

A partir de cette dernière date, les actionnaires qui n'auraient pas usé de leur droit de préférence seront déchus de ce droit.

Les titres restant disponibles seront attribués proportionnellement aux demandes des actionnaires qui auront souscrit des actions nouvelles à titre réductible.

Le versement de 105 francs sera effectué comme suit :

30 francs en souscrivant du 10 juillet au 6 août 1912.

1° 25 francs, versement du premier quart sur la valeur nominale des titres.

2° 5 francs, montant de la prime d'émission.

25 francs du 15 au 20 octobre 1912.

25 francs du 15 au 20 janvier 1913.

25 francs du 15 au 20 avril 1913.

Les souscripteurs auront la faculté de libérer leurs titres, soit à la souscription, soit aux dates indiquées pour les 2e et 3e versements, sous bonification de 4 % l'an. Les titres réductibles pourront être libérés dans le délai de huit jours qui suivra l'avis de répartition.

Les souscriptions sont reçues : A la Banque Suisse et Française, 20, rue Lafayette, à Paris ; au Crédit Lyonnais : à Paris, à Lyon et dans ses succursales et agences ; à la Société Générale : 54, rue de Provence, à Paris, et dans ses succursales et agences ; au Comptoir National d'Escompte de Paris : 14, rue Bergère, à Paris, et dans ses succursales et agences ; au Crédit industriel et commercial : 66, rue de la Victoire, à Paris, et dans ses succursales et agences ; à la Banque Privée : 41, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Lyon, 3, rue Pillet-Will, à Paris, et dans ses succursales et agences ; à la Banque Adam : 106, boulevard Haussmann, à Paris, à Boulogne-sur-Mer et dans ses agences.

L'insertion a paru au *Bulletin des Annonces légales obligatoires* du 1er juillet 1912.

On lit dans la *Gazette du Palais* en date du 9 juillet 1912 :

AVIS AUX ACTIONNAIRES

PÉPINIÈRE-CINÉMA

Société anonyme au capital de 180.000 francs
Siège social : 9, rue de la Pépinière.

AUGMENTATION DE CAPITAL

En rectification de l'insertion parue le 21 juin 1912 dans la *Gazette du Palais*, et en conformité de l'article 7 des statuts, le Conseil d'administration, en vertu de l'autorisation donnée par ledit article décide de porter le capital actuel à 200.000 francs par la création et l'émission de 200 actions nouvelles de 100 francs chacune.

Ces actions seront à souscrire et à libérer entièrement à la souscription ; elles jouiront des mêmes droits que les anciennes et participeront aux résultats de l'exercice 1912.

Les actionnaires qui voudront bénéficier du droit de préférence qui leur est accordé par le même article, devront faire connaître par lettre adressée au siège social, le nombre d'actions qu'ils désirent souscrire, en envoyant également le montant de leur souscription, et ce avant le 11 courant.

Le Conseil d'administration.

Bibliographie

La Prise de Vues cinématographiques : La Décoration, le Costume et le Maquillage, par E. Kress. — Prix : 0 fr. 75. — Paris. Comptoir d'édition, 118, rue d'Assas.

Cette brochure renferme le texte de la sixième Conférence consacrée à la Cinématographie par le *Syndical des Auteurs et Gens de Lettres.*

Elle contient des renseignements très curieux sur des matières peu familières d'ordinaires aux cinématographistes, et qui, pour cette raison même, sont d'autant plus précieux pour ceux qui sont amenés à s'occuper de reconstitutions scéniques en vue d'édition cinématographiques ou dans tout autre but.

La science de la décoration, la technique du décor et son exécution matérielle ; puis l'histoire du costume à la ville et au théâtre avec des considérations sur son appropriation aux circonstances de temps et de lieu ; enfin le maquillage des acteurs la composition et l'usage des fards... Voilà plus qu'il n'en faut pour former un ouvrage de première nécessité pour tous ceux qui aspirent à composer, pour la projection fixe ou animée, des tableaux vraisemblables, exempts d'anachronismes et de fautes de goût.

Cinématographistes ! !
Voulez-vous passer toutes les semaines le Journal cinématographique ?
Demandez le d'urgence à
M. A. ROTA, 98, rue Hôtel-de-Ville, LYON
Prix du Syndicat de Paris

Voulez-vous rafraichir, parfumer, désinfecter, purifier l'air dans vos établissements ?
Demandez à **M. A. ROTA, 98, rue Hôtel-de-Ville, LYON,** l'appareil antimorbive qui est adopté dans tous les ministères, dans toutes les mairies, dans tous les hôpitaux.

Représentant

G. JANIN





PARIS

17, r. de la Grange-Batelière

Téléphone 214-27





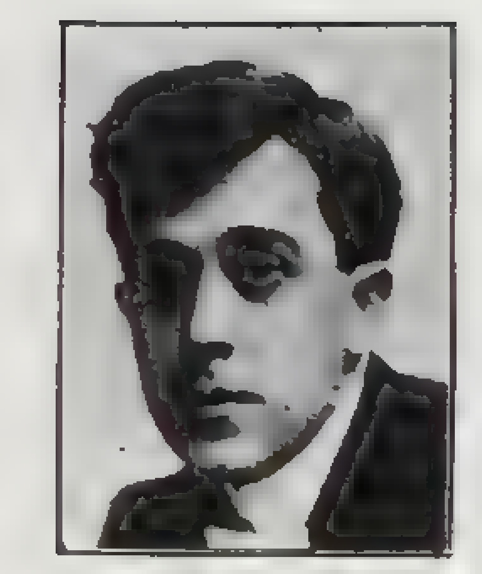
Mlle Beverly BAYNE



MR. G. M. ANDERSON



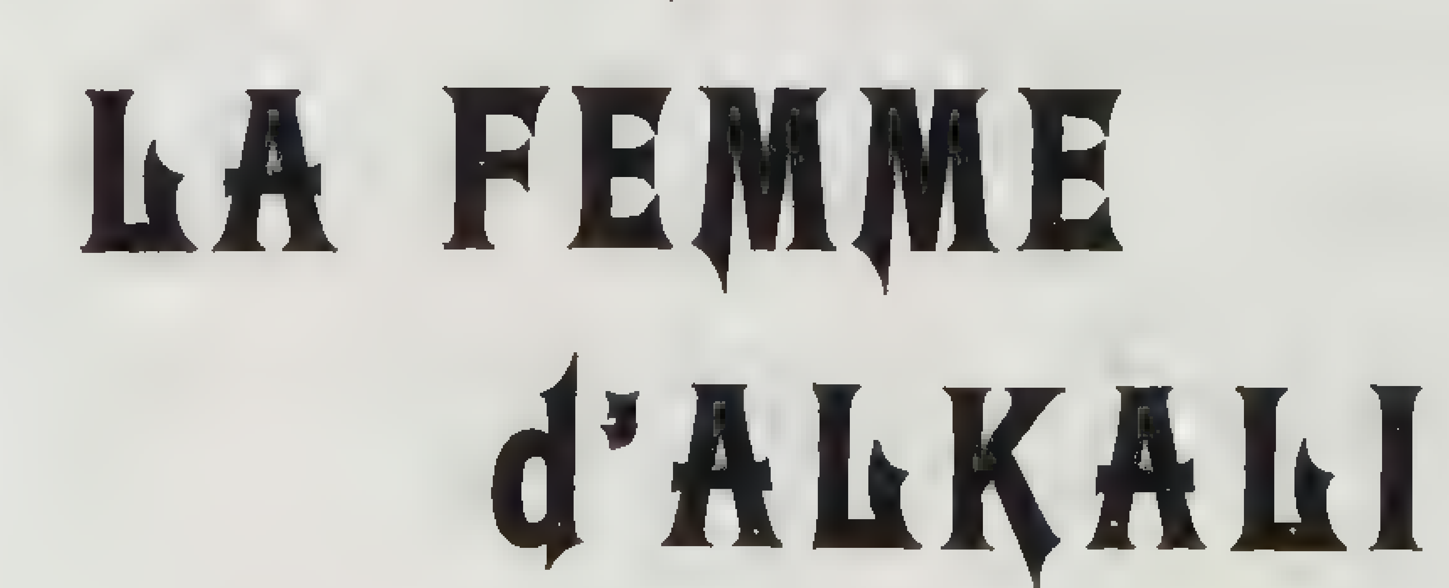
Mlle Dolorès CASSINELLI



Dwight MEAD



Frank DAYTON



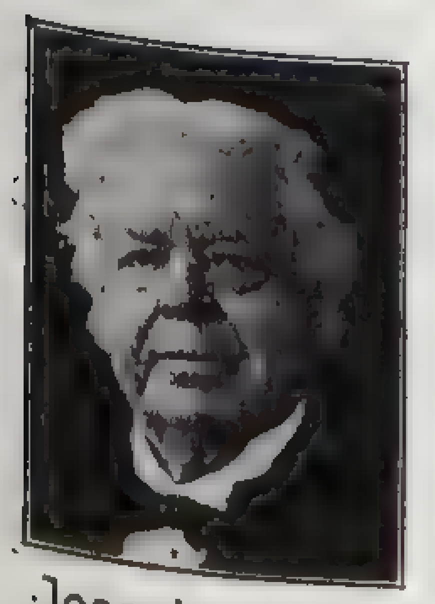
Environ 325 mètres

Visible au Consortium le 30 Juillet

Livrable le **30 AOUT**



Mlle Eleonor BLANCHARD



Joseph ALLEN



Harry CASHMANN

Quelques-uns des Principaux Artistes de la Troupe ESSANAY

Le Film Journal

(Edition Exclusif Film, 105, rue St-Lazare, Paris)

PARIS. — *L'arrivée du Bey de Tunis à la gare de Lyon.*
MARSEILLE (France). — *Echouement du paquebot postal "Le Persia" sur une corniche.*
PARIS. — *La grande Fête de Charité de Luna Park. — Concours de Bébés.*
AVIATION MILITAIRE. — *Les nouvelles roulottes pour le transport des aéroplanes.*
GRAND DUCHÉ DE LUXEMBOURG (Allemagne). — *Son Altesse Royale la Grande-Duchesse Marie-Adélaïde prête serment à la constitution.*
PARIS. — *Les Joutes lyonnaises.*
VINCENNES. — *Arrivée du Raid cycliste des troupes régulières venant des garnisons de l'Est.*
PARIS. — *Un mariage sportif : François Descamps, le manager du célèbre champion français Georges Carpentier, convole en justes noces.*
SPITHEAD (Angleterre). — *Une manifestation navale de la Flotte britannique.*
MUNICH (Allemagne). — *20e Fête fédérale de Gymnastique : Plus de 4000 gymnastes prirent part aux exercices divers.*
PARIS. — *Les nouvelles tenues militaires : M. Millerand, Ministre de la Guerre, inspecte les nouveaux uniformes.*
JUVISY-PORT-AVIATION (France). — *Course Paris-Amiens : 200 kilomètres couverts par l'aviateur Molla en 2 h. 27.*

Vers la Fédération

A la demande générale d'un grand nombre de nos lecteurs et d'organisations professionnelles françaises et étrangères, nous republions ci-dessous les Statuts de la *Fédération Internationale de la Cinématographie.*

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE LA CINÉMATOGRAPHIE

FONDÉE LE 20 MAI 1912.

Siège social : 199, rue St-Martin, Paris

STATUTS

ARTICLE PREMIER. — Le but de cette Fédération Internationale est de surveiller et de protéger les intérêts communs de toutes les branches de l'Industrie cinématographique, ainsi que de conseiller les Associations, Unions ou Fédérations sur la marche qu'il convient de suivre, afin d'éviter tous dangers communs.

A cet effet, on recourra aux moyens suivants :

1° Réunion en Congrès des délégués appartenant à l'Association de tous les pays affiliés à la Fédération Internationale ;

2° Nomination d'un Comité de direction qui aura charge :

1° Du contrôle de l'œuvre et de l'emploi des fonds de la Fédération ;

2° De fournir des renseignements pratiques sur la marche et l'amélioration de l'Industrie cinématographique ;

3° D'aider à la formation, au développement et à la dissémination des Associations dans tous les centres où l'Industrie cinématographique peut être développée ;

4° De convoquer des délégués à des Congrès extraordinaires si le besoin s'en fait sentir ;

5° D'entrer en rapport avec les Associations, par correspondance ;

6° De distribuer et de réunir les bulletins de vote émanant des Associations et concernant tout mouvement international relatif à l'Industrie cinématographique ;

7° De prendre des mesures d'intérêts communs, quelles qu'elles soient, que la Fédération pourrait désirer.

ADMISSIONS

ART. 2. — Toutes les Associations de cinématographistes peuvent être admises dans la Fédération Internationale, sous réserve de ratifications par le Comité de direction.

ART. 3. — Les diverses catégories de la corporation, qui ne sont pas suffisamment nombreuses pour être organisées, pourront être admises dans la Fédération, à titre consultatif.

COTISATIONS

ART. 4. — Une cotisation annuelle sera payée par chaque Association affiliée, à raison de 50 francs par Syndicat, plus un franc par membre adhérent audit Syndicat.

ART. 5. — Dans le cas où les Associations ne paieraient pas leur cotisation, le nom de ces Associations serait porté à la connaissance du Comité qui prendrait à leur égard telles mesures qu'il jugerait à propos.

SIÈGE SOCIAL

ART. 6. — Le Siège Social est fixé à Paris, 199, rue Saint-Martin. Aucun transfert du Siège Social ne pourra être fait sans le consentement de l'Assemblée générale.

RÈGLEMENT DU COMITÉ DE DIRECTION

ART. 7. — Le Comité de direction se composera de treize Membres. Chaque pays nommera un délégué correspondant affilié au Comité de direction de la Fédération.

ART. 8. — Le Comité choisira parmi ses membres, le Président et le Vice-Président, le Trésorier, le Secrétaire et le Rapporteur du Bureau de la Fédération.

ART. 9. — Le quorum sera de sept pour ce qui concerne le Comité de direction.

ART. 10. — Chaque pays aura le droit de nommer un membre simplement pour assister aux séances du Comité en cas d'empêchement de la part de son représentant régulier, afin de se trouver, le cas échéant, au courant des travaux du Comité. Il pourra prendre part aux séances du Comité, si tel est le désir du pays qu'il représente, mais dans ce cas, il n'aura pas le droit à l'indemnité prévue ci-après. Il ne pourra pas participer aux votes ni aux délibérations.

ART. 11. — Le Comité choisira son ou ses Secrétaires, et ses employés, de même que ses banquiers, ses auditeurs, ses avoués ou avocats.

ART. 12. — Ces nominations seront confirmées annuellement.

ART. 13. — Le Comité pourra déléguer celui qu'il voudra de ses membres, à l'effet de recueillir les renseignements dont il aurait besoin, pour accomplir tout travail de préparations relatif aux fins que la Fédération se propose.

ART. 14. — Ces renseignements ou ces travaux préparatoires devront être soumis au Comité par l'entremise de ses secrétaires ou délégués.

ART. 15. — Si un poste de délégué ou de simple mem-

Société Internationale Cinématographique

5
Rue de Provence
PARIS

Téléphone 143-85

Adresse télégraphique :
INTERFILMS - PARIS

EN LOCATION :

MATERNITÉ
1190 mètres

Rêve Noir
1450 mètres

Amour et Passion
805 mètres

Marianne
900 mètres

Couronne et Esclavage
650 mètres

Affiches de toutes ces vues

EN LOCATION CHAQUE SEMAINE

Toutes les Grandes Vues Nouvelles intéressantes

Propriétés Exclusives *Visibles à notre Agence*

La Femme du Saltimbanque

Grand Drame. 795 mètres environ. (Grandes Affiches)

L'Amour masqué

Grand Film artistique tiré du célèbre roman de BALZAC
1100 mètres environ. (Grandes Affiches couleurs)

Déchéance Aristocratique

Drame vécu. 995 mètres environ. (Affiches)

LA VICTIME

Grand drame de mœurs. (730 mètres). Grandes affiches.

Choix considérable de Vues neuves et de stock
en Vente et en Location

Succursale à MARSEILLE : 9, Rue Beauvau -:- REYNIER & ODAGLIA, Directeurs

bre du Comité devenait vacant par suite de décès ou de démission, le Comité aurait le pouvoir, dans ce cas, de pourvoir à son remplacement par un de ses membres ou par un délégué du pays représenté.

RÉUNIONS DU COMITÉ

Art. 16. — Le Comité se réunira au moins quatre fois par an, sur convocation du Bureau.

La date de ces réunions sera laissée au choix du Comité.

Autant que possible, les troisièmes mardis d'août, de novembre, de février et de mai.

Les réunions auront lieu au Siège Social, 199, rue Saint-Martin, à Paris.

Art. 17. — Sur la demande de la majorité absolue des membres de la Commission, le Président convoquera en Assemblée extraordinaire le Comité International.

INDEMNITÉS

Art. 18. — Les membres du Comité de direction toucheront un jeton de présence de 20 francs par jour, et les frais de voyage et de déplacement seront à la charge de leur organisation respective.

COMPTE EN BANQUES

Art. 19. — Le compte en banque sera porté au nom du Président du Comité et du Secrétaire ayant élu domicile au Siège Social, et tous les chèques seront signés, soit par le Président, soit par l'un des Trésoriers, et contresignés par l'un des Secrétaires.

Art. 20. — Le chiffre des dépenses ne devra jamais dépasser celui des dépôts en banques.

CLOTURE DES COMPTES

Art. 21. — L'année financière sera clôturée le 31 décembre.

DISSOLUTION

Art. 22. — Au cas de dissolution, les fonds existants seront partagés proportionnellement aux versements faits par les Associations affiliées.

RÈGLEMENT POUR LE CONGRÈS

Art. 23. — Le Congrès se tiendra chaque fois dans un pays différent. Autant que possible, les réunions de Congrès seront annoncées au moins quatre semaines à l'avance.

Art. 24. — Les Associations de chaque pays nommeront leurs délégués qui devront assister au Congrès.

Art. 25. — Tous les votes auront lieu à bulletin secret.

Art. 26. — Les Associations devront avoir nommé leurs délégués au Congrès avant la fin du mois qui le précède et devront en communiquer les noms et adresses.

Art. 27. — En cas de changement dans le choix des délégués, le Secrétaire devra en être averti au Siège Social, au moins quinze jours à l'avance.

Art. 28. — Les dépenses des délégués seront à la charge des Associations qu'ils représentent ou mises à leur compte personnel.

Art. 29. — Si un délégué ne peut, pour une raison ou pour une autre, se présenter, il pourra être remplacé par un autre représentant de son Association. Toutefois, ce dernier devra produire devant le Comité la justification de son pouvoir.

Art. 30. — Toute Association, désireuse de soumettre au Congrès annuel une question quelconque ou la modification d'un règlement, devra adresser ses propositions au bureau organisateur, un mois à l'avance.

Art. 31. — Le membre du Comité de direction qui représente le pays dans lequel a lieu le Congrès prendra la présidence de ce Congrès. Après que l'appel des délégués aura eu lieu, le Président du Comité de direction présentera son rapport, lequel sera suivi de la lecture du rapport des finances.

Art. 32. — Les organisateurs du Congrès fixeront l'ordre du jour et élaboreront le règlement de ce Congrès.

Art. 33. — Des débats pourront avoir lieu sur des questions non prévues par l'article 30, mais aucun vote ne pourra avoir lieu sur ces questions.

Art. 34. — Dans l'organisation de chaque Congrès, une Commission spéciale, composée des Président et Secrétaires de chaque Commission, sera chargée d'examiner les vœux et d'élaborer le rapport général qui sera lu à la réunion plénière.

Art. 35. — A la réunion plénière, aucune discussion contradictoire ne sera admise.

Art. 36. — Les délégués pourront prononcer leurs discours dans leur langue nationale, mais sont priés d'employer le français de préférence, afin d'obvier autant que possible aux nécessités de la traduction.

Art. 37. — Aucune question ne sera votée aux séances d'un Congrès sans la présence de la majorité des délégués ayant voix délibérative.

Art. 38. — La fixation du lieu de réunion du Congrès suivant se fera à la dernière séance du Congrès.

Art. 39. — Les propositions en vue de l'organisation suivante seront soumises à la Commission du Congrès international qui en décidera.

Art. 40. — Des rapporteurs officiels seront nommés. Ils rédigeront un compte rendu des séances, et prépareront le rapport général de la journée, lequel sera soumis à l'Assemblée générale avant d'être communiqué à la presse.

Art. 41. — Aucun étranger ne sera admis à suivre les séances du Congrès sans une autorisation écrite du Comité ou la présentation d'un pouvoir justifié.

COMITÉS LOCAUX

Art. 42. — Des Comités locaux peuvent être formés dans chaque pays, à l'effet de discuter des questions d'un intérêt international. Les réunions de ces Comités locaux seront décidées par les représentants du Comité de direction.

ADMINISTRATION

Art. 43. — La Fédération internationale de la cinématographie est administrée par un bureau composé de treize membres actifs élus à l'issue du Congrès annuel.

Art. 44. — Le Bureau de la Fédération est seul chargé de représenter ladite Fédération et de faire aboutir toutes les démarches ou décisions prises par ces Assemblées.

Art. 45. — Le Comité s'interdit formellement toutes discussions politiques ou religieuses.

ÉLIGIBILITÉ

Art. 46. — Le Bureau de la Fédération sera composé de :

Un Président ;
Deux Vice-Présidents ;
Un Secrétaire-Général ;
Un Secrétaire ;
Un Secrétaire-Adjoint ;
Un Trésorier ;
Un Trésorier-Adjoint ;
Cinq Administrateurs.

Art. 47. — Tous les membres du Bureau de la Fédération sont élus pour trois ans, et rééligibles par tiers par le Comité à l'issue de l'Assemblée générale.

Art. 48. — Les fonctions des membres du Bureau de la Fédération sont absolument gratuites.

PETITES ANNONCES

Le prix des *petites annonces* est de 0 fr. 50 la ligne. Les abonnés du *Courrier* ont droit à quatre insertions de cinq lignes.

Le Courrier traite aussi à forfait au mois et à l'année.

Les réponses peuvent être adressées sans inconvénient au domicile des annonciers.

Le Courrier, qui ne traite aucune affaire de vente ou d'achat, préfère même ce dernier système.

Si vous avez un établissement à vendre, si vous désirez acheter un cinéma, adressez-vous en toute confiance au *Courrier Cinématographique.*

A vendre 0,60 le mètre: Une série de bandes «*Lux*», absolument neuves et composée des vues à succès de cette société. S'adresser au *Courrier Cinématographique.*

J'offre scénarios tous genres *et inédits*, contre garanties très sérieuses. S'adresser à M. Millière, 9, rue Chevreul, à Paris.

L. RAYMOND, Montée du Chemin-Neuf, à Lyon, demande à acheter d'occasion matériel cinéma dernier modèle avec croix de Malte dans huile et éclairage oxydrique. Faire offres.

A vendre, excellent état, autant dire neuf : *Zigomar contre Nick Carter*, édition "Eclair". Livrable de suite. Bonnes conditions. Ecrire au *Courrier*. (21)

A vendre : 2 plaques de tôle de 2 mètres sur 1 mètre, pouvant être utilisées pour garnir le plancher d'une cabine de projection. Bonne occasion. S'adresser au *Courrier*. (21)

A vendre : un objectif hermais *extra lumineux*, dernier modèle, grandes lentilles, foyer 170 m/m, avec porte-objectif. Le tout absolument neuf. S'adresser au *Courrier*. (21)

Auteurs de Scénarios: Adressez vos idées comiques originales à M. André Deed (Boireau-Gribouille) qui les rétribue. 31, rue de Douai, Paris. (21)

A vendre pour le prix du matériel : Café avec salle de cinéma sans concurrence. Ville de 7.000 habitants. Bail minime, 9 années encore à courir, avec facilité d'achat. L'immeuble est situé près place, coin de rue, terrasse de 35 × 4 m. et en retour 10 m. sur 3 m. 50. Loyer couvert par les noces et réunions très fréquentes. Salle 450 places, travaille samedi, dimanche. Matériel de café neuf, bon débit. Moteur Gardner, 10 chevaux. Orchestre Welte et Schome avec répertoire. Magnifique occasion. Divertissements de famille. S'adresser au *Courrier*. (27)

8.000 FRANCS installation complète de cinéma, comprenant barraquement en planches, contenant 350 places, moteur électrique, dynamo et appareil complet, à l'état de neuf, affaire rapportant de 1.200 à 1,500 fr. de bénéfices par mois (prouvé) très peu de frais, dans ville très importante de l'Algérie, seule distraction. Ecrire au *Courrier*. (27)

A vendre un phono le plus grand modèle avec 10 disques de 0 m. 50 ; deux grands pavillons cuivre forme tulipe à saphir. Conviendrait pour café, bar, etc. Ayant coûté 2.500 fr., à vendre 1.000 francs. S'adresser A. D. au *Courrier*. (25)

A vendre avantageusement 40.000 mètres de films en parfait état. Liste sur demande. Ecrire P. Hostermans, 34, place de Brouckère, Bruxelles. (26)

A vendre 180 fauteuils en bon état, provenant du Concert Marjal au prix de 2 fr. 75. S'adresser chez M. Affouard, serrurier 3, rue Berzélius, Paris. (26)

Je possède *matériel complet pour cinémas et projections diverses*. Visions d'art, tableaux lumineux, serpentine, etc., etc. Je demande engagement dans établissement stable ou forain comme opérateur et pour présenter mes numéros. Je ne fais ni montage ni démontage. Conditions raisonnables.

Ecrire pour tous renseignements : Caméléonnette, poste restante, Vichy (Allier). (28)

On demande 300 fauteuils bascule occasion, bon état. Ecrire Directeur Cinéma, 91, rue des Prairies, à Paris. (28)

Directeur de ciné possédant bel emplacement dans ville de province, désirerait entrer en relations avec commanditaire éventuel ou associé. S'adresser au *Courrier*. (28)

A vendre un pied et une plate-forme panoramique pour appareil de prise de vues. S'adresser à M. G. Janin, 17, rue de la Grange-Batelière, Paris. (29)

SUIS acheteur appareil prise de vues très bon état. Faire offres, prix, marque, etc., à M. Moreno, nº 10, chemin de Montalivel, Marseille. (29)

ON demande à acheter un groupe électrogène complet de 15 HP, bon état. S'adresser au *Courrier*. (29)

ON demande à acheter un moteur de 20 HP, bon état, avec dynamo. S'adresser au *Courrier*. (29)

Désire association ou achat établissement cinéma province, Algérie, colonies ou Italie. Faire offres Maron, villa Marie-Stuart, Arcachon.

LE COURRIER CINEMATOGRAPHIQUE est COMPLÈTEMENT INDEPENDANT.

Il ne SAIT PAS TOUT, mais il dit " TOUT CE QU'IL SAIT ". Il n'a ni " FIL SPÉCIAL " ni " FIL A LA PATTE ".

Amis lecteurs, envoyez-lui des INFORMATIONS, alimentez-le de NOUVELLES ORIGINALES, soumettez-lui vos REVENDICATIONS, VOS IDÉES, il publiera les unes, étudiera les autres.

Inscrivez-vous comme CORRESPONDANTS. Pour devenir ce qu'il veut être, c'est-à-dire " UN ORGANE UTILE A TOUS " il lui en faut beaucoup et partout.

A L'AVANCE, DE TOUT CŒUR, IL VOUS DIT MERCI !

"Le Courrier 
Cinématographique"

est vendu au numéro à Paris.

On le trouve dans les principaux kiosques.

Répertoire Cinématographique

Nos lecteurs trouveront dans le Répertoire du « Courrier » *toutes les Adresses* Artistiques, Industrielles, Scientifiques, Professionnelles *se rattachant de près ou de loin à la* Cinématographie *et qu'il peut être utile de connaître.*

Le prix de l'inscription permanente, comprenant le nom et l'adresse, est fixé à 5 francs par an.

Adresses Artistiques

Artistes Dramatiques

Mme Abélard, 19, rue d'Allemagne, artiste dramatique, Paris.
M. Abélard, 19, rue d'Allemagne, artiste dramatique, Paris.
M. André Deed (Gribouille), 31, rue de Douai, Paris.

Agences

E. Duhem, Imprésario, 6, rue des Petites-Ecuries, Paris.

Artistes Lyriques

Attractions

Chefs d'Orchestres

O. Bozzi. Cinéma rue Rochechouart, 66, Paris.
— Cinéma rue Saint-Charles, 72, Paris
— Café des Princes, bd Montmartre, 10, Paris.
— Brasserie Nicolas, place de la Nation, Paris.

Compositeurs de Musique

Extincteurs

Extincteur automatique Français système, Ch. Blon, 17, rue des Messageries, Paris.

Musiciens

Pianistes

Adresses Industrielles

Appareils Cinématographiques

Établissements Prévost, 54, rue Philippe-de-Girard, Paris.
Mendel, 10 bis, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.
Debrie, 111, Rue Saint-Maur, Paris.
H. Ernemann, 9, Cité Trévise, Paris.

Accessoires et Matériel Divers

Blériot, 187, rue du Temple, Paris.

Assurances

Charbons

Chalumeaux Oxyacétyléniques

Radio Ciné, 53, rue Blanche, Paris.

Condensateurs

Margot, Cie Industrielle d'Optique, 3, rue Dieu, Paris.

Éditeurs de Films

Pathé Frères, 14, rue Favart, Paris.
Société des Etablissements Gaumont, 57, rue St-Roch, Paris.
Photo Radia Films, 22, rue Baudin, Paris.
Raleigh et Robert, 16, rue Ste-Cécile, Paris.
Biograph, Kalem, Lubin. Représent., M. Sprécher, 37, rue de Trévise, Paris.
Edison 64 rue de Cormeilles, Levallois-Perret.
Mendel, 10 bis, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.
Exclusif-Film, 105, rue St-Lazare, Paris.
Essanay Film, Pharos. Représentant, M. Janin, 17, rue Grange-Batelière.
Itala-Film, Bison 101, Reliance. Représentant, M. Hodel, 3, rue Bergère, Paris.

Gramophones et Phonographes

Mendel, 10 bis, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.

Imprimeurs

Barroux, 18, rue Saint-Sauveur, Paris. Tél. 266-64.
Louchet, Picard, de Cooman et Cie, 17, passage Kuszner, Paris. — Téléphone 401-19.

Journaux Corporatifs

Le Courrier Cinématographique, 95, boulevard de Magenta, Paris.

Lampes à Arcs

Locations de Films

Pathé Frères, 104, rue de Paris, Vincennes-Seine.
Ciné-Location Gaumont, 28, r. des Alouettes, Paris
The Royal Bio, 22, rue Baudin, Paris.
Ciné-Graphic, 7, faubourg Montmartre, Paris.
Brochier, 12, rue Moustier, Marseille.
Bonaz, 17, rue de Lancry, Paris.
Brémond, 14, rue Poissonnière, Paris.
Aubert, 19, rue Richer, Paris.
Aubert, 70, rue de Paris, Lille.
Aubert, 26, rue de Châteauredon, Marseille.
Aubert, 14, rue Victor-Hugo, Lyon.
Aubert, 17, Avenue du Roi, Bruxelles.
Exclusif Film, 105, rue Saint-Lazare, Paris.
Société Internationale Cinématographique, 5, rue de Provence, Paris.
Société Générale des Cinématographes et Films Roux et Cie, 3, rue Larochelle, Paris.
Agence Cinémato, 27, rue de Paradis, Marseille.
Union Cinématographique de France, 34, rue Charles-Baudelaire, Paris. — Tél. 944-14.
Rouchy et Donès, 31, Bd. Bonne-Nouvelle, Paris.
Gallia-Cinéma, 53, rue du Temple, Paris.
E. Tisson, Cinéma-Comptoir, 30, rue de l'Académie, Marseille.

Location de Postes complets

Union Cinématographique de France, 34, rue Charles-Baudelaire, Paris. — Tél. 944-14.
Gallia-Cinéma, 53, rue du Temple, Paris.

Mobilier de Salles de Spectacles

Veuve Martin et G. Pebeyre, 13, Boulevard de Belleville, Paris.
Wessbecher, père et fils, 59 à 67, rue Grange-aux-Belles, Paris (Xe).

Moteurs et Groupes Électrogènes

Pianos

Objectifs

Fleury-Hermagis, 18, rue Rambuteau, Paris.
Margot, Cie Industrielle d'Optique, 3, rue Dieu, Paris.
Optique Commerciale, 7, rue de Malte, Paris.

Orgues, Harmoniums

Pellicules

Plaques Photographiques

Appareils de Photographies

Mendel, 10 bis, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.

Appareils de Synchronisme

Mendel, 10 bis, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris

Secours contre l'Incendie

Fournier et Dezandée, 72, rue de Bondy, Paris.

Travaux Cinématographiques à façon

Alter Ego, 218, boul. Bineau, Neuilly-sur-Seine

Adresses Professionnelles

Directeurs

J. Ferret, 66, rue Rochechouart, Paris.

Propriétaires de Cinémas

Meillat et Hanhart, Nouveau Cinéma, 125 rue Ordener, Paris.

Bonisseurs

Bruisseurs

Caissiers et Caissières

Chefs de Postes

Conférenciers

Association Amicale des Conférenciers et Librettistes du Cinématographe. Siège social : 9, rue Chevreul, Paris. Renseignements et placement gratuits.

Contrôleurs et Placiers

Cyclistes

Dessinateurs

Électriciens

Ch. Borzecki, Installations spéciales cinématographiques, 27, rue Bouchardon, Paris.

Mécaniciens

Metteurs en Scènes

M. Abélard, 19, rue d'Allemagne, Paris.

Opérateurs de prises de Vues

Opérateurs Projectionnistes

Foliot, 65, quai de Valmy, Paris.

Photographes

Brezinski, 6, rue du Donjon, Vincennes, Paris.

Photograveur

M. Demoulin, 118, rue de Vaugirard, Paris.

Réparation d'appareils cinématographiques

Vénat, 95, faubourg Saint-Martin, Paris. Pièces détachées de tous systèmes.

Sociétés Cinématographiques diverses et Syndicats

Syndicat Français des Directeurs de Cinématographe, 199, rue Saint-Martin, Paris.
Syndicat des Loueurs et Exploitants de films Cinématographiques du Nord, 39, rue de Tournai, Lille.
Syndicat des Exploitants du Nord et du Pas-de-Calais, rue Saint-Georges, Roubaix.
Association Belge du Cinema, 15, place Brouckère, Bruxelles.
Syndicat des Exploitants de la Côte d'Azur, 3, rue Paganini, Nice.
Syndicat des Exploitants du Sud-Est, 39, rue de l'Arbre, Marseille.

LES NOUVEAUTÉS

Présentées les 15 et 16 Juillet

MARQUES	TITRE DU FILM	QUALITÉ	AFFICHE	DATE DE LIVRAISON	Metrage	APPRÉCIATION
	M. L. AUBERT **Cie Générale du Cinématographe** 19, rue Richer, Paris					
Cinès	*La punition*	Drame	Affiche	2 Août	645	Bien.
»	*Injustes soupçons*	»	»	»	130	
»	*Professeur gros ventre*	Comique	»	»	248	Assez bien.
»	*Léa veut mourir*	»	»	»	155	Assez bien.
»	*Lagune de Venise*			»	113	Passable.
Nordisk	*Le chancelier noir*	Drame	»	»	915	**Très, très bien.**
Hepworth	*Les deux frères*	»	»	»	270	**Très bien.**
Selig Polyscope	*Le chien du chercheur d'or*	»		»	312	Bien.
	M. BROKLISS 23, rue de la Michodière, Paris					
Imp	*Une promenade dans Los Angeles (Etats-Unis)*	Panorama		»	112	**Très bien.**
American Wild West	*Les sept lingots d'or*	Drame	»	»	304	Bien.
	Société des Films ECLAIR, 8, rue Saint-Augustin, Paris PROGRAMME No 31					
	Criminel malgré lui	Comédie		»	256	Bien.
	Conscience d'enfant	Drame	»	»	209	**Très bien.**
	Gontran a volé un enfant	Comique		»	126	Assez bien.
	Baignades à Ceylan	Plein air, color.		»	109	**Très bien.**
American Standard	*La tante inconnue*	Coméd. comiq.		»	240	Bien.
	Compagnie Générale des Phonographes et Cinématographes EDISON 64, rue de Cormeille, Levallois-Perret					
	Le petit bas de laine	Drame		»	293	**Très bien.**
	Un sacrifice télépathique	»		»	300	Assez bien.
	M. ESSANAY, 17, rue Grange-Batelière, Paris					
	Broncho-Billy et les bandits	»	»	16 Août	335	Bien.
	EXCLUSIF Films 105, rue Saint-Lazare, Paris					
Pasquali	*Polydor fiancé*	Comique	»		198	Bien.
	M. HARRY, 22, rue Baudin Paris					
	Le vol des statuettes	Vue policière	»	26 Juillet	314	Bien.
	La fille du fermier	Drame	»	»	292	Bien.
	M. Charles HELFER 16, rue Saint-Marc, Paris					
Ambrosio	*L'écluse du moulin*	»	»	2 Août	194	Bien.
»	*Robinet contracte une assurance sur la vie*	Comique	»	»	121	Bien.
Clarendon	*La chasse à l'or*	Drame		9 Août	256	**Très bien.**
»	*La mégère apprivoisée*	Comédie		2 Août	176	Assez bien.
Crystal	*Visite dans une mine d'étain*			»	100	Bien.
Coopérative	*L'élevage des chevaux de courses*	Hist. naturelle		»	115	Bien.
	M. Paul HODEL 3, rue Bergère, Paris					
Itala	*Rentrer chez soi n'est pas toujours facile*	Comique	»	»	232	Assez bien.
»	*Le dernier combat du lieutenant*	Drame	»	»	636	Bien.

	Société des Phonographes et Cinématographes LUX 32, rue Louis-le-Grand, Paris					
	Les fleurs mystérieuses	Drame	Affiche	2 Août	341	**Très bien.**
	Ma concierge est trop jolie	Coméd. bouffe	»	»	159	Bien.
	Tante Cunégonde	Comique		»	138	Assez bien.
Nestor	*Les deux Jack*	Comédie		»	272	Bien.
Flying A.	*Un lâche*	Drame		»	299	Bien.
»	*Echec et mat*	Comédie		»	166	Assez bien.
Reliance	*Souriez*	Comique		»	113	Assez bien.
	SALES AGENCY M. **R. Sprécher**, représentant 37, rue Trévise, Paris					
Barker	*Vues du Canada*	Panorama	»	9 Août	155	Pas présenté.
»	*Comment sont formés les marins Anglais*	Documentaire		»	155	Bien.
Biograph	*La puissance du destin*	Drame	»	16 Août	307	Bien.
»	*L'honneur du montagnard*	»	»	»	304	Bien.
»	*Le mariage d'Hélène*	Comique	»	»	135	**Très bien.**
Kalem	*Quand on revient de la pêche*	Comédie	»	»	182	Bien.
Lubin	*Honneur et épée*	Drame	»	»	338	Bien.
»	*Vengeance*	Comique	»	»	96	Assez bien.

Critique du Syndicat Français des Exploitants

	Agence Générale Cinématographique 16, rue Grange-Batelière, Paris					
Eclipse	*Isidore n'aime pas les mouches*	Comique		2 Août	107	
»	*Dans la vallée d'Ossan*	Panorama		»	102	
»	*Enfantillage tragique*	Comédie dram.		»	333	
	GAUMONT, 57, rue Saint-Roch PROGRAMME N° 32					
	Jean l'écorcheur	Drame	Agr.	26 Juillet	309	Bien.
	La moins aimée	Comédie		»	197	Bien.
	Bébé voyage	Comique	»	»	219	Bien.
	Zigoto a du cœur	»		»	162	Bien.
	Rouen	Panorama		»	74	Bien.
	Les reptiles	Scientifique		»	133	Bien.
	Série des grands films artistiques					
	Le lien	Sentimental	Affiche	»	352	Bien.
	PATHÉ, 14, rue Favart PROGRAMME N° 24					
S.A.P.F.-F.A.I.	*Un amour de Pierre de Médicis*	Drame		»	275	Bien.
S. C. A. G. L.	*Milord l'Arsouille*	Historique	»	»	460	**Très bien.**
	Les surprises du divorce	Comédie	»	»	710	**Très bien**, drôle.
	Boireau courtier d'assurances	Comique		»	195	Bien.
Comica	*Une recette infaillible*	»		»	145	Bien.
Nizza	*Le flair du valet de chambre*	»		»	145	Bien.
Britannia-Film	*Le bain de vapeur*	»		»	160	Bien.
The Japanese Film	*Démonstration de jiu-jitsu*	Acrobatie		»	135	Bien.
	Chasse au canard sauvage	Scène instruct.		»	145	Bien.
American-Kin	*Le mur du cloître*	Drame, coloris		»	225	Bien.
S. A. P. F.	*Un mariage sous Louis XV*	Comédie color.		»	310	Bien.
Pathécolor	*Gérone, la Venise Espagnole,*	Plein air, color.		»	85	Bien.
Iberico	*Le paravent de Cagliostro*	Sc. à trucs, col.		»	95	**Très bien.**
	VITAGRAPH 15, rue Sainte-Cécile, Paris					
	La voleuse	Drame		2 Août	311	Bien.
	Le bracelet de Lili	Comédie com.		»	260	**Très bien.**
	Le secret du bonheur	Sentimental		»	252	Bien.
	Les serpents	Dr. préhistor.		»	325	Assez bien.
	Comme papa	Comédie com.		»	258	**Très bien.**

LE MAUVAIS ŒIL.

Le Gérant : Charles LE FRAPER. Paris. — Imp. F. BARROUX, 18, rue Saint-Sauveur.

TÉLÉPHONE : 576-58

ALTER-EGO

A. BRÉON & Cie

Usine, Théâtre et Bureau : **218, BOULEV. BINEAU, NEUILLY-S/SEINE**

Travaux Cinématographiques à Façon

Virages, Teintures et Coloris

Tirage rapide de Titres et d'Actualités

Théâtres et Opérateurs

à la disposition des Editeurs

Deuxième Année. - N° 30. Le Numéro: 25 centimes 20 Juillet 1912

Le Courrier Cinématographique

ORGANE HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT DE LA CINÉMATOGRAPHIE
DES ARTS, SCIENCES ET INDUSTRIES QUI S'Y RATTACHENT

ABONNEMENTS :
FRANCE
Un an . . . . 10 fr.
ÉTRANGER
Un an 12 50

Directeur : CH. LE FRAPER
Rédaction et Administration :
95, Boulevard de Magenta, PARIS
TÉLÉPHONE 456-33

LA PUBLICITÉ
est reçue
aux Bureaux du Journal

LOCATION
de tous les FILMS à SUCCÈS

Mon Rouchy et Donès
31, Bd Bonne-Nouvelle, PARIS — *Tél. 111-77*

Spécialité de FILMS en COULEURS
SALLE DE PROJECTIONS

2000 mètres de Nouveautés
les meilleures sont coloriées
CHAQUE SEMAINE

Agents Généraux pour l'ALGÉRIE et la TUNISIE :
MM. CAZES et CLAVAREAU, 3, rue du Marché, ALGER

Agent Général pour la BELGIQUE :
Ch. BELOT, 26, rue du Poinçon, BRUXELLES

Agent Général pour MARSEILLE et le LITTORAL :
DELAVOUET, 27, rue de Paradis, MARSEILLE

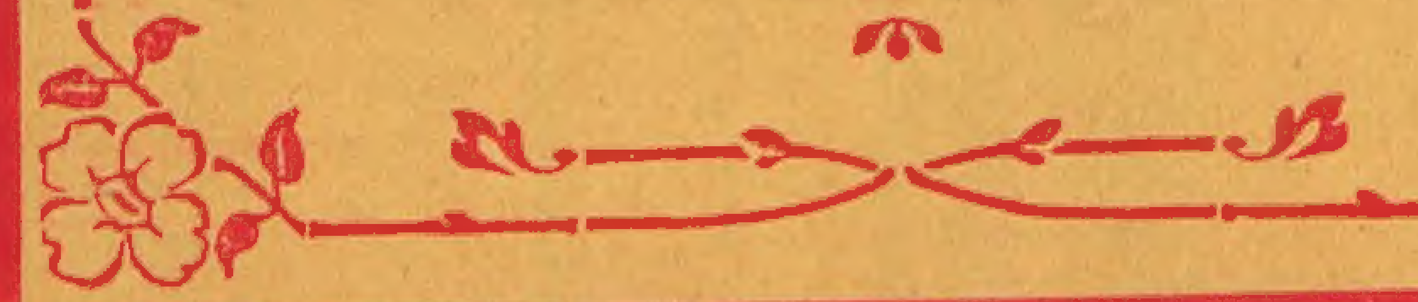
Comptoir du Cinématographe
H. BLÉRIOT
CONSTRUCTEUR
187, Rue du Temple, 187 - PARIS
Téléphone : 1024-79
Fournisseur des plus Importantes Exploitations

POSTES COMPLETS POUR EXPLOITANTS
ACCESSOIRES, PIÈCES DÉTACHÉES

— Envoi franco du Catalogue sur demande —

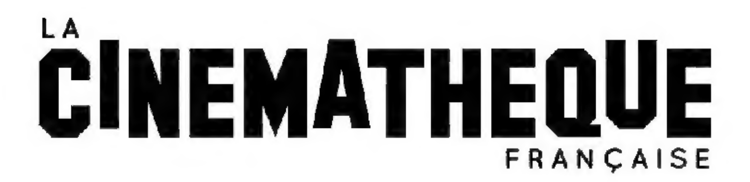
En Magasin, toujours du Matériel en solde
— Stock important de Films en solde —
VENTE — ECHANGE *DEMANDEZ LISTE*

Ne traiter aucune affaire avant de consulter le Comptoir du Cinématographe *où vous trouverez certainement tout ce dont vous aurez besoin.*



" LE COURRIER "
est un centre cinématographique
NE L'OUBLIEZ PAS !

Scanned from the collections of La Cinémathèque française



Post-production coordinated by



www.mediahistoryproject.org

Sponsored by the University of Wisconsin-Madison Center for Interdisciplinary French Studies, the French Embassy, and the ACLS Digital Extension Grant, “Globalizing and Enhancing the Media History Digital Library” (2020-2022)

